4ME ANNEE PRINCE-ALBERT, SASK., JEUDI 4 JUIN 1914 No. 12

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

ABONNEMENTS:
Un an (Canada) $1.00
Un an (Etranger) fr7.50 $1.50
ANNONCES
La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subséquentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance. .25

REDACTION:
405, 13ème RUE
ADMINISTRATION
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.
Téléphone 683

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., *Rédacteur en Chef.* PUBLIÉ PAR LA CIE LA BONNE PRESSE LTÉE J.-P. DAOUST, *Administrateur.*

Le programme du Congrès des 16-17-18 juin à Prince-Albert

Dans une série d'article précédents nous avons esquissé les grandes lignes du programme général qui serviront de cadre aux travaux du Congrès.

On nous permettra aujourd'hui d'en signaler plus particulièrement les détails.

Les séances se tiendront dans l'édifice des Chevaliers de Colomb, situé sur l'Avenue Centrale et à peu de distance de la gare. Un bureau d'information au service des Congressistes sera aussi installé, tout près, à l'Hôtel des Touristes.

L'OUVERTURE DU CONGRES

L'ouverture solennelle du Congrès aura lieu mardi soir, 16 juin, à 8.30 du soir, S. G. Mgr Pascal souhaitera la bienvenue aux Congressistes. On aura le plaisir d'entendre les orateurs suivants: S. G. Mgr Langevin, archevêque de St. Boniface, Son Honneur le Lieutenant Gouverneur Brown, M. le maire Baker, de Prince-Albert, M. le député Bradshaw, de Prince-Albert, l'hon. A. Turgeon, Procureur Provincial de la Saskatchewan, l'hon. J. Bernier, secrétaire provincial du Manitoba, et l'hon. Wilfrid Gariépy, Ministre des Affaires Municipales de l'Alberta.

Dans l'après-midi du mardi se fera l'inscription des délégués et l'on formera les diverses commissions d'étude.

Mercredi matin, à 9.30 heures, messe solennelle du Congrès avec sermon par M. l'abbé J. A. M. Brosseau, secrétaire de la Société St. Jean-Baptiste de Montréal.

LES COMMISSIONS D'ETUDES

A 2 heures de l'après-midi commencera la première séance des commissions d'études, et le travail se poursuivra ensuite le jeudi matin à 9 heures et le jeudi après-midi à 2 heures se terminant par l'adoption des vœux et l'élection des officiers de l'Association.

Les questions successivement traitées dans les commissions d'études sont: l'enseignement du français à l'école, la colonisation, la vie de l'Association et la bonne presse.

Le président de chaque commission fera d'abord un exposé de la question et invitera ensuite les délégués à faire part de leurs vues à l'assemblée. Chacun pourra prendre part librement à la discussion.

Plusieurs délégués ont déjà préparé des travaux sur ces divers sujets, et ces séances ne manqueront pas d'être très intéressantes. Elles amèneront des échanges de vues extrêmement utiles.

En voici une preuve entre autres. L'étude intitulée *"Notre devoir scolaire"* que nous publions plus loin a été préparée spontanément pour le Congrès. Elle démontre par son incontestable valeur que l'on peut attendre de la libre initiative des Congressisstes un excellent travail d'ensemble.

LES SEANCES DE LA COMMISSIONS DES DAMES

Les dames tiendront en même temps dans une salle voisine des séances régulières qui seront très importantes. Ces séances constitueront en fait un véritable congrès féminin qui s'annonce avec de brillantes perspectives de succès.

A la première séance, mercredi après-midi à 3 heures, les dames auront le plaisir d'entendre S. G. Mgr Pascal, l'hon. M. Turgeon, Mde Côté, présidente, et Mde Arpin.

Le jeudi matin à 10 heures l'hon. M. Wilfrid Gariépy adressera la parole ainsi que M. l'abbé D'Amours, le R. P. Auclair, Mde de La Gorgendière et Mde Morrier.

Le programme du jeudi après-midi à 3 heures mentionne au nombre des orateurs l'hon. M. Joseph Bernier, M. l'abbé Brosseau, le R. P. Dagenais, Melle McNab, et Mde Turgeon.

On voit par le détail de ce programme qu'il s'accomplira dans cette commission spéciale dirigée par les Dames un travail qui ne le cèdera en rien à celui des autres commissions d'études du Congrès.

SEANCES SOLENNELLES

La séance solennelle du mercredi soir sera plus spécialement consacrée à l'idée d'union nationale et de ralliement catholique. Les orateurs de cette séance seront: le délégué du Comité Permanent de la Langue Française, M. l'abbé D'Amours, rédacteur en chef de l'*Action Sociale* de Québec, M. l'abbé Brosseau, de Montréal, les délégués des sociétés sœurs, M. Louis Schmidt, et les honorables Messieurs Coderre, Turgeon, Gariépy et Bernier.

Nous regrettons d'apprendre que le procès d'injonction de la commission scolaire d'Ottawa qui viendra en cour le 22 juin, nous privera peut-être de la présence de l'honorable Sénateur Belcourt, délégué de l'Association d'Education d'Ontario à notre Congrès où nous eussions aimé à applaudir en sa personne l'un des premiers et des constants défenseurs de la cause française et catholique en Ontario.

M. le commandeur Alphonse Desjardins, l'apôtre des Caisses Populaires sera aussi probablement retenu à Ottawa par les travaux de la session, mais il fera un peu plus tard, une tournée de conférences dans l'Ouest et ce n'est que partie remise.

* * *

Avec de tels orateurs au programme les différentes séances du Congrès offrent un extrême intérêt. Le concours que nous apportent tant de visiteurs distingués et le travail d'ensemble de tous les congressistes eux-mêmes donneront certainement un nouvel essor à la cause franco-catholique dans notre province.

Venez applaudir les vaillants défenseurs de nos droits et prendre part à la grande fête catholique et française de la Saskatchewan, les 16-17-18 juin, que couronnera dignement le grand banquet de l'Association.

Notre devoir scolaire

(L'un des travaux qui seront présentés au prochain Congrès.)

Le célèbre philosophe chrétien Joseph de Maistre a formulé, il y a près d'un siècle déjà, une sentence qui me semble avoir pour nous, Franco-Canadiens de l'Ouest, une portée significative. "Ce qu'on appelle l'homme, c'est-à-dire l'homme moral, a-t-il dit, est peut-être formé à dix ans; et s'il ne l'a pas été sur les genoux de sa mère, c'est un grand malheur."

Il n'est certainement pas téméraire d'affirmer que le petit Canadien de dix ans porte déjà en lui, inconsciemment, les sentiments qui lui dicteront plus tard son devoir patriotique. Aussi est-ce des habitudes contractées dès l'âge le plus tendre, au sein de sa famille, que dépend sa conduite future, notamment sur ce qui touche à un point capital: l'attachement à sa langue.

C'est bien à propos du français qu'on peut redire ici le mot de Michelet: "La mère est la meilleure école."

Tous, qui que nous soyons, nous avons une prédilection irrésistible pour la langue que nous tenons de notre mère, la langue qui a été l'instrument de notre première formation et à laquelle se trouvent liés tous nos souvenirs d'enfance. Ainsi le veut la nature.

Il est donc indispensable, avant tout, que le français conserve au foyer la place d'honneur que lui assigne de droit notre meilleure tradition nationale.

En confiant à une commission de dames le soin de délibérer sur cette question, les organisateurs de ce Congrès ont envisagé le problème de la survivance de notre langue à sa base même et fait une judicieuse distribution des rôles. Il convient de les en féliciter.

Mais l'œuvre du foyer appelle, pour la compléter, celle de l'école. Cette langue qui est la sienne par la naissance, il faut que l'enfant sache la parler et l'écrire correctement, qu'il s'efforce de se la rendre familière afin de pouvoir en goûter les chefs-d'œuvre. Mieux il la connaitra, plus il s'y attachera.

A vrai dire, on trouve parfois de braves gens parfaitement illettrés qui, sur ce chapitre, pourraient en remontrer à de plus savants qu'eux; mais ce sont là des exceptions qui ne prouvent rien, et—vous l'avez sans doute remarqué—ces déshérités sont les premiers eux-mêmes à regretter la profonde lacune de leur éducation.

L'enseignement du français à l'école est assurément l'un des problèmes les plus importants qui se présentent à nous dans cette partie du pays. De la solution qu'on y apportera dépend dans une large mesure l'avenir de notre nationalité.

Ce n'est pas ici le lieu de raviver une polémique qui, naguère, fit couler beaucoup d'encre. Au reste, tout le monde, aujourd'hui, s'accorde à reconnaître que la loi telle qu'elle est, avec ses imperfections, nous permet de faire une part raisonnable à notre langue et que notre devoir de l'heure présente—en attendant complète justice—est d'en tirer le meilleur parti possible.

Est-ce ainsi que nous agissons?

Dans un mémoire sur l'enseignement du français dans la Saskatchewan, présenté au Congrès de la Langue française, en 1912, le R. P. Auclair, rédacteur en chef du *Patriote de l'Ouest,* relevait précisément l'apathie des nôtres à user de la plénitude de leurs droits. Il est à présumer que le grand mouvement d'organisation nationale qui se poursuit chez nous depuis deux ans n'a pas été sans amener des résultats pratiques, et la situation tend sans doute à s'améliorer—comme l'établira, j'en suis sûr, l'ensemble des travaux de cette Commission.

Quoiqu'il en soit, puisque nous nous sommes donné rendez-vous ici, Messieurs, pour procéder à un sérieux examen de conscience sur notre conduite passée, le moment est venu de parler en toute franchise.

Il ne faut pas nous dissimuler que sur ce terrain de l'enseignement du français à l'école, nous avons à lutter contre certains préjugés répandus parmi les nôtres—préjugés faiblement enracinés le plus souvent, mais qu'il serait bon de détruire sans délai.

Quelques-uns de nos compatriotes, se plaçant au point de vue strictement utilitaire, se laissent facilement hypnotiser par le prestige de l'anglais. Estimant que celui-ci est seul indispensable pour faire son chemin dans la vie, ils ne voient plus dans leur propre langue qu'un idiome respectable, malgré tout, mais d'un ordre inférieur, bon tout au plus pour les usages domestiques. Leurs enfants le parlent comme eux-mêmes, mais c'est l'anglais, se disent-ils, qu'il importe qu'ils sachent lire et écrire. Et dans l'admirable candeur de leur âme simpliste, ils aboutissent à ce raisonnement qui est une vraie trouvaille: enfin que l'élève sorte de l'école avec un bon bagage d'anglais, il est préférable qu'il s'en tienne à cette seule langue et qu'il laisse à la porte sa langue maternelle....

(A suivre)

La Convention des Orangistes à Régina

Comme le journal est publié plus à bonne heure cette semaine, l'espace nous manque pour commenter le congrès orangiste qui vient de se tenir à Régina.

Il s'est fait à cette convention d'intéressantes révélations sur les attaques qui se trament dans les Loges Orangistes contre la langue française.

Brèves informations

L'oeuvre des chapelles de secours.

M. Henry Bordeaux a fait un beau rapport à l'assemblée générale de l'œuvre des chapelles de secours à Paris.

* * *

Fâcheuses décision de M. Doumergue.

On s'indigne à Paris de ce que le gouvernement de Doumergue ait interdit hier aux musiques de jouer au cours de la manifestation annuelle des Alsaciens-Lorrains devant la statue de Strassbourg. Doumergue est un froussard qui a peur de Guillaume II encore plus que de Briand.

* * *

Fêtes en l'honneur du baptême du petits fils de Guillaume II.

Grandes fêtes à Brunswick à l'occasion du baptême du petit-fils de Guillaume II. L'empereur et l'impératrice étaient parrain et marraine. Ils ont donné des dragées.

* * *

Terrible désastre en Sicile.

En Sicile, un terrible tremblement de terre a agité toutes les pentes de l'Etna et fait disparaître une demi-douzaine de villages et de bourgs. Toute la région voisine de Catane, ville de 200.000 habitants, est très éprouvée.

Les soldats italiens continuent à déblayer les décombres des villages complètement détruits par le tremblement de terre sicilien. 200 à 300 cadavres jonchent les ruines. Le roi d'Italie envoie 100,000 francs pour les premiers secours.

* * *

Admirable attitude du Sénat Belge

Le Sénat belge a voté l'excellente loi scolaire qui met les écoles libres sur le même pied que les écoles publiques par rapport aux subventions officielles.

* * *

La situation en Albanie.

Le voyage de Trunkhan Pacha, premier ministre albanais, à Rome, se rapporte à la situation intérieure de l'Albanie qui est loin d'être brillante.

* * *

Réparations de calomnies à la France.

Le gouvernement bavarois fait à la France des excuses officielles à raison des calomnies proférées à la Chambre bavaroise contre la légion étrangère.

* * *

Politique d'économie au Japon.

Au Japon, le nouveau ministère, présidé par le comte Okuma, s'attachera à une politique d'économies.

* * *

Les fêtes religieuses de Jeanne d'Arc.

Les fêtes religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc ont été célébrées à la cathédrale d'Orléans. S. G. Mgr Bruchési archevêque de Montréal, officiait; le panégyrique fut prononcé par Mgr Touchet, en l'absence de Mgr Marty, empêché au dernier moment. Il y avait foule.

* * *

Condamnation d'anciens ministres turcs.

Les Jeunes Turcs veulent faire passer en jugement les ministres qui étaient au pouvoir lors des dernières défaites militaires.

Honneur pour le chéf du parti catholique en Belgique.

Le roi de Belgique crée comte M. Woeste, chef du parti catholique en Belgique.

* * *

Intentions malicieuses de la presse allemande.

La presse allemande, pour tâter l'opinion, lance le bruit que l'Allemagne achèterait volontiers une grande bande du Congo belge située au Nord du fleuve de ce nom. Ce n'est qu'un ballon d'essai, mais n'oublions pas que la France a au Congo un droit de préemption en cas de vente.

* * *

Visite des souverains danois à Londres.

Les souverains danois ont visité Londres. Au cours de la représentation de gala qui leur fut offerte, les suffragettes ont trouvé intelligent de faire du scandale.

* * *

Le fils ainé du roi d'Espagne.

Le prince des Asturies, fils aîné du roi d'Espagne, vient de faire sa première communion. Il a sept ans, et le Pape est son parrain.

* * *

Indigne procédé.

Le maire de Mamers interdit les processions, cortèges et toutes autres manifestations extérieures du culte. M. Caillaux et ses amis ont le triomphe généreux.

* * *

Les menées des usines Krupp.

A la Chambre Allemandes, Liebnecht a affirmé que la maison Krupp venait d'acheter le nouveau canon français par des intermédiaires italiens, et qu'elle poussait l'empereur à la guerre pour faire de bonnes affaires.

* * *

Visites royales d'Alphonse XIII.

On parle en Espagne de voyages que le roi ferait à Vienne, en Autriche et en Argentine, dans l'Amérique.

* * *

Mort d'un éminent prélat.

On annonce la mort, survenue à Rome, de Mgr Sabadel, archevêque de Corinthe, originaire de la Lozère, et consulteur de nombreuses Congrégations romaines, plus connu sous son nom religieux de R. P. Pie de Langogne, capucin.

Mgr Sabadel était un grand ami des Canadiens-Français.

* * *

Sérieux déraillement près de Fort William.

La mauvaise fortune s'acharne contre la Compagnie du Pacifique Canadien. Outre l'effroyable tragédie maritime de "l'Empress of Ireland", un sérieux déraillement a eu lieu à 19 milles de Kaministiqua sur la ligne de Fort William-Winnipeg, quand le train de passagers No. 5, a sauté, en dehors du remblai. L'accident, dû aux mauvais état des rails, bloqua les deux voies durant plusieurs heures. Il n'y eut aucune perte de vie, trois passagers souffrent de blessures occasionnées par les éclats de vitres.

Des recherches minutieuses portent à croire que les rails ont été déplacés malicieusement par des bandits qui espéraient tirer profit du désarroi causé par le déraillement pour voler à leur guise.

Lanternes pour Jean-Baptiste

La vraie lumière sur les Francs-Maçons dans l'Ecole

PAR LUMEN

C'est pour vous, Jean-Baptiste que j'allume la lanterne.
Le moment est venu de voir clair et très clair.
Ouvrons l'œil—et le bon.
Mettons la lanterne sur le boisseau—et non dessous.
Puisse Jean-Baptiste faire bon usage de la "vraie lumière"—comme on dit en Loges.
Elle lui est offerte par son dévoué serviteur en Jésus-Christ.
LUMEN.

XXXII

Cette fameuse éducatrice !

LUMEN ET JEAN-BAPTISTE

—Le Frère Déquaire s'écriait au Convent maçonnique français de 1888 :

"Sainte Maçonnerie. Mère dévouée ! *institutrice* admirable de la Démocratie ! C'est toi qui ne transportes dans le monde profane que celles de tes tentatives qui ont réussi dans tes flancs !"

(*Bulletin du Grand Orient de France,* août-septembre 1888, p. 586. *Rapport* de L. Prache, p. 601.)

Le Frère Maréchaux, "orateur" de toutes les Loges, parlant au Convent de la Maçonnerie française de 1900:

"C'est encore de *nos ateliers* qu'est sortie cette fameuse *loi* scolaire (l'Ecole laïque obligatoire) qui forme avec la loi militaire, les lois intangibles de la Iépublique."

Le Frère Buisson. rapporteur de la Comission Maçonnique des Etudes politiques et sociales. parlant au Convent Maçonnique de France en 1901 :

"Il faut également *laïciser* l'instruction des fermiers. en retirant aux prêtres. aux religieux et religieuses tout droit à l'enseignement soit public. soit privé et en érigeant en infraction spéciale le fait de recourir aux services de ces catégories d'invidus. pour l'instruction des enfants !... *Organiser le Monopole de l'Enseignement* par les Ecoles nationales donnant une *instruction nationale*" (maçonnique, N.B.)

(*Compte rendu* (secret) du convent maçonnique de France 1901, p. 112. *Rapport* de L. Prache, p. 66.)

Le Vénérable Grand Maître Lafferre. au banquet du Convent Maçonnique de 1903, parlant au nom du Grand Orient de Paris:

"La Maçonnerie.... est une société d'éducation mutuelle....*c'est ainsi que la* MAÇONNERIE devient L'ÉDUCATION DE L'HUMANITÉ."

(*Compte rendu* (secret) du Convent de 1903 p. 413. *Rapport* de L. Prache pp. 82-83.)

XXXIII

Le fond de l'école neutre

L'HOMME SON PROPRE DIEU!

LUMEN ET JEAN-BAPTISTE

—Enfin écoutez. Jean-Baptiste, le passage suivant d'un discours prononcé publiquement cette fois, par Briand (Aristide!), alors ministre de l'Instruction (dite publique) de la République, le 5 août 1906 à la clôture du Congrès de la *Ligue de l'Enseignement* (maçonnique) en présence d'une foule d'instituteurs *neutres* :

"Je voudrais que, dans l'enseignement, les professeurs, les instituteurs ne fussent pas des instructeurs, mais des éducateurs, qu'ils fissent de l'enfant un homme, qu'ils lui apprissent, non pas seulement des formules, des rudiments, mais qu'ils pussent l'initier, *malgré les sots préjugés,* aux choses vivantes, lui apprenant à aimer la vie, malgré tous les périls et toutes les douleurs qu'elle lui réserve, qu'ils pussent les former moralement, intellectuellement et physiquement.

"Ils formeront ainsi le vrai homme, dans la beauté du terme. le citoyen de la véritable démocratie, CELUI DONT LE CERVEAU N'EST PAS OBSTRUE PAR LES PRÉOCCUPATIONS DU MYSTÈRE ET DU DOGME. l'homme qui regarde clairement en face de lui. l'homme qui voit en lui. la *vie telle qu'elle est* et méritant d'être vécue *et qui veut la vivre* (Applaudissements) : l'homme qui cherche la déterminante de sa pensée et de ses actes là où elle est. dans son cerveau, dans sa conscience. Cet HOMME-LA, PUISQU'ON A PARLÉ DE DIVINITÉ, LA DIVINITÉ EST EN LUI. C'EST LUI LE DIEU, ET SI CE DIEU JUSQU'A PRÉSENT A ÉTÉ SI SOUVENT IMPUISSANT ET CHANCELANT et courbé sous les fardeaux de la vie. C'EST PARCE QUE LE MENSONGE ET L'IGNORANCE ONT TROP LONGTEMPS ENCHAINÉ SES efforts. (Nouveaux applaudissements). *C'est à nous de le libérer*, de faire de l'homme un homme véritable. un citoyen. dans l'acception réelle du mot."

Voilà donc le dernier mot, le fond de l'école *laïque*, neutre. maçonnique. obligatoire. imposée par l'Etat asservi à la Loge.

"TUER DIEU ! ! et mettre l'homme à la place de Dieu ! L'Homme, LIBÉRÉ de Dieu par la Loge, devient son propre *Dieu,* s'adorant lui-même !

—*Eritis sicut Dii* !disait Satan à nos premiers parents lors de la fatale tentation à laquelle ils succombèrent ! "Révoltez-vous contre Dieu ! Et vous serez comme des Dieu ! Libérez-vous de Dieu ! Et vous deviendrez votre propre Dieu !"...

Cette fois, Aristide n'a rien dissimulé du véritable plan de la Maçonnerie, judaïque, *"éducatrice de l'Humanité"* contre le Christ crucifié par les Pharisiens de la Kabbalah !

L'homme athéisé judaïquement, *"c'est lui le Dieu !"* Et tel est le dogme renouvelé des mystères païens, sataniques de Babylone.

Le dernier mot de l'*Instruction laïque obligatoire,* consiste dans le blasphème suprême de l'orgueil satanique et Kabbalique.

(*A Suivre*)

quelle est la sincérité religieuse de ceux qui nous attaquent. Qu'ils se collent aux Orangistes et qu'ils les embrassent comme des frères; qu'ils se mêlent à ceux qui les ont dépouillés et bannis; que les Irlandais couchent dans le même lit que les cyniques insulteurs de la Papauté et de l'Eglise; que les fanatiques continuent leur triste mission ! Une heure viendra peut-être où ils s'apercevront jusqu'à quel point ils sont dignes de pitié et de mépris."

A la cour de Toronto M. le juge Hodgins a refusé d'entendre la cause par affidavit, et d'étendre les pouvoirs du bref d'injonction de manière à forcer la Commission Scolaire à payer les instituteurs et institutrices de langue anglaise.

"En fin de compte, dit *"Le Droit"* les Séparatistes semblent passablement embarrassés de leur injonction."

:o:

Eglise St. Antoine, Edmonton Sud

Le R. P. Lemarchand, curé de l'Eglise St. Antoine, a été nommé curé de l'Eglise St. Joachim, en remplacement du Rév. Père Cozanet, que ses Supérieurs ont envoyé à l'église du Sacré-Cœur de Calgary. Son changement ne fut connu que le dimanche matin, 17 mai, deux jours avant son départ. Cette nouvelle fut pour la paroisse, une véritable surprise, qui se traduisit bientôt en regrets unanimes; car le R. Père s'était attiré pendant 4 ans l'estime et l'affection de tous ses paroissiens par son zèle et sa bonté. Aussi la veille de son départ, une assemblée composée des 2 éléments Anglais etFrançais eut lieu dans la salle paroissiale, pour lui exprimer les sentiments de reconnaissance qui animaient tous les cœurs. Une magnifique bourse lui fut présentée, accompagnée de deux belles adresses, l'une en Français par M. Cantagrel, et l'autre en Anglais par M. M. O'Brien. Ces deux adresses se complétaient mutuellement, l'une faisant ressortir ses bonnes qualités, l'autre racontant, comme résultat de ses bonnes qualités mises en activité, les œuvres et le bien accomplis dans la paroisse depuis son arrivé. Après ses adresses, plusieurs discours furent prononcés, avec tact et finesse, par MM. Duggan. Malone, McLean, et O'Donnel.

Le R. P. Lemarchand, touché de ses marques d'affection et de reconnaissance, qui semblaient blesser son humilité, répondit en termes émus et bien choisis. Il remercia ses bons paroissiens des bons sentiments qu'ils lui témoignaient, et les assura que le souvenir de ces 4 années passées au milieu d'eux, resteraient longtemps gravées dans sa mémoire; car elles avaient été les meilleures années de son ministère pastoral. Ils lui avaient rendu son travail doux et facile à cause du bon esprit religieux et social qui avait toujours régné parmi eux.

En même temps le R. Père rendit un hommage de reconnaissance au dévouement et au zèle des différentes sociétés religieuses qui l'avaient toujours aidé et soutenu dans ses entreprises pour le bien de la paroisse.

Le R. Père Tosquinet, appelé à remplacer le R. P. Lemarchand, est arrivé mercredi dernier, 20 mai, prendre possession de son nouveau Eglise St. Antoine.

poste. Mais la cérémonie de son installation n'eut lieu que le dimanche suivant. Elle fut présidé par le R. P. Leduc, vicaire, qui présenta aux paroissiens de St. Antoine, leur nouveau pasteur, comme un prêtre sachant allier le zèle à la prudence. Son passage à Saskatoon et à Calgary comme assistant, en sont une preuve; partout il a laissé derrière lui un bon souvenir et de regrets unanimes. Nul doute que dans sa nouvelle dignité de curé, il continuera toujours avec courage et habileté à faire le bien autour de lui.

Le R. P. Tosquinet, remercia le P. Leduc de ses aimables paroles et s'adressa ensuite à ses nouveaux paroissiens. En quelques mots, sortis du cœur, il montra le rôle du prêtre dans une paroisse et la bonne entente qui doit toujours régner entre les fidèles et leur pasteur. Sa parole, imprégnée de douceur et de piété, eut vite captivé l'attention et attiré la confiance de tous. En lui, les paroissiens de St. Antoine, ont déjà deviné un digne successeur du R. P. Lemarchand.

Bienvenue à notre nouveau curé ! !

UN PAROISSIEN.

La Situation Scolaire à Ottawa

L'orage qui planait sur la Commission Scolaire Catholique d'Ottawa, grâce au fanatisme des partisans de la séparation, semble en partie conjuré. Le jeu des séparatistes n'a pas beaucoup de succès. Leur bref d'injonction à la cour de Toronto retarde de jour en jour et sera probablement jugé à Ottawa le 22 juin, à leur grand désespoir.

Le fanatisme est plus facile, paraît-il, à soulever à Toronto qu'à Ottawa! Cependant la section séparatiste fait des siennes à Ottawa. M. Morrissette,de *"La Justice* d'Ottawa, au cours d'un article flagelle les intrigants en ces termes énergiques :

"Laissons aux catholiques irlandais de la trempe de M. M. P. Davis la honte de payer leurs taxes aux Ecoles publiques. Et que si le puissant entrepreneur a des coreligionnaires qui osent imiter ce nouveau genre d'apostasie, qu'on ne s'inquiète pas outre mesure. Cette aide que de prétendus catholiques accordent aux institutions protestantes fera mieux voir que les plus retentissants arguments

o

Bulletin du Parler Français au Canada

Couronné par l'Académie française. Organe officiel du Comité Permanent du Congrès de la Langue française au Canada.

SOMMAIRE

"Le Cantique du Doux Parler".... LA DIRECTION DU "BULLETIN"
Le mot "stock".
Notre français et leur français.. ANTOINE.
Hockey, Hocquet ou Gouret ?... CHARLES DAVELLY.
La forêt (*Poème*) ......W. CHAPMAN.
Le respect de la langue.
Les livres ....ADJUTOR RIVARD
Au service des intérêts français :
I. Ce qui se dit dans la presse :—En faveur du "Ralliement catholique et français".—Fêtons le 24 juin.—L'expansion française en Ontario.—Quelques résultats de l'enseignement bilingue.—L'importance du français.—Nécessité de la survivance du français.—L'étiage moral du Canada français.—L'organisation française en Saskatchewan.
II. Ce qui se fait chez nous :—Une propagande modèle.—La Saskatchewan française va aussi de l'avant.—La colonisation au Manitoba.—En Louisiane—"L'abeille" vivra !—Les nôtres dans la Nouvelle-Angleterre.—Conquêtes françaises en Acadie.......................A. D.
Bulletin Bibliographique..........A. R.
Lexique canadien-français (suite)...... LE COMITÉ DU BULLETIN.
Questions et Réponses.."LE BULLETIN".
Sarclures..................LE SARCLEUR.
Revues et Journaux..................A. R.
Ligue des droits du français: Liste d'expressions pour le commerce et l'industrie (*à suivre*).

Rédaction et Administration: La Société du Parler Français au Canada, Université Laval, Québec.—Abonnement: Deux piastres par an—au numéro, 20 sous.

LA PAGE DU DIMANCHE

Évangile

La Fête de la Sainte Trinité

S. Matthieu, XXVIII

EN ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées. Et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.

Petit Calendrier

JEUDI 4 Juin—S. François Carroccio-lo, conf.
VENDREDI 5 Juin—S. Boniface, év. et mart. *Quatre-temps.*
SAMEDI 6 Juin—S. Norbert, év. et conf. *Quatre-temps.*
DIMANCHE 7 Juin—*Trinité.*
LUNDI 8 Juin—S. Guillaume. évêque.
MARDI 9 Juin—SS. Prime et Félicien, martyrs.
MERCREDI 10 Juin—Ste Marguerite, reine d'Ecosse.

La Propagation de la dévotion au Sacr-Coeur

Sans la connaissance de l'amour de Jésus, sans la foi en la divinité de Jésus, sans les lumières de l'Evangile, le faible cœur de l'homme succombe sous la tyrannie de ses passions, gémit sous l'oppression de la volupté et s'éteint bientôt dans sa corruption native.

L'humanité sans Jésus-Christ et son amour, c'est ce cloaque fangeux des villes païennes, comme Pompéi, que les fouilles mettent à jour, cloaque où grouillent tous les reptiles les plus venimeux et qui souillent jusqu'aux moëlles ceux qu'ils ont enlacés de leurs replis visqueux.

L'humanité sans Jésus-Christ, c'est le sauvage dégradé courbé sous tous ses instincts, c'est, parmi nous ces nouveaux païens qui ont oublié toutes les leçons de l'Evangile, ont effacé autant qu'il était en eux la marque du baptême sur leurs fronts et qui détruisent par leurs écrits, leurs théâtres, leurs scandales, le règne de l'Evangile.

Une triste expérience de six mille ans nous crie bien haut que Jésus-Christ est l'unique Sauveur, l'unique Médiateur.

En dehors du culte rendu à Jésus-Christ, on n'a pas honoré Dieu sérieusement. C'est par Jésus-Christ que Dieu, le Père universel, s'est approché de nous et nous a manifesté son amour. Quand nous avons vu notre Dieu devenu l'un de nous, vagir dans un berceau, naître dans le dénuement, fouler la notoriété vaine sous sa crèche, réhabiliter le travail des mains en maniant la scie, pardonner au repentir, évangéliser les pauvres, nous parler cœur à cœur, faire entendre ses enseignements qui retentissent à travers les siècles, mourir pour expier les péchés du monde, nous avons cru à l'amour de Dieu. Nous nous sommes approchés de la bénignité de notre Sauveur. Nous avons été gagnés par sa bonté. L'Evangile a illuminé nos intelligences. Nous avons vu clairement la voie à suivre, nous avons compris que la sagesse souveraine consistait à marcher dans la voie de l'humilité, de l'abnégation et de la générosité. Nous avons été soulevés au-dessus de notre corruption native par la grâce efficace, nous avons senti en nous la force de mourir plutôt que de renoncer par le péché mortel à l'amitié divine.

Mais que cette connaissance pratique de Jésus est rare !

C'est pour la répandre que Jésus demandait à Marguerite-Marie de faire connaître au monde la dévotion au Sacré-Cœur.

Propager la dévotion au Sacré-Cœur, c'est propager l'amour de Jésus, sauver l'humanité.

Le jour où un chrétien se prosterne devant le côté ouvert de Jésus, pour reconnaître la profondeur, la hauteur et la largeur de son amour, pour adorer son humilité, son abnégation et toutes ses vertus dont les actes retentissent en ce centre divin, ce jour-là, il est sauvé. Il s'est incliné devant l'amour sauveur, il a adoré Dieu en esprit et en vérité; il a senti la vie divine de la grâce l'envelopper. Il comprend que lui aussi, il doit aimer Jésus-Christ et fouler sous les pieds de la mortification ses passions déicides.

Propager la dévotion au Sacré-Cœur c'est faire connaître Jésus-Christ d'une façon pratique en faisant connaître l'immense amour qui l'a porté à s'incarner, à souffrir et à mourir pour nous.

L'essence de la dévotion au Sacré-Cœur ne consiste donc pas en quelques pratiques routinières et froides, mais dans la véritable connaissance de Jésus, de sa vie, de ses enseignements, de son amour et dans le dévouement personnel à Jésus-Christ, dévouement qui va jusqu'à sacrifier passions et plaisirs pour rendre à Jésus amour pour amour.

Mais pour se rappeler l'immense amour de Jésus, il est bon de porter sur soi, l'image du Cœur de Jésus, mémorial de toutes les œuvres divines inspirées par l'amour, il est bon d'avoir l'image du Cœur de Jésus exposé chez soi, il est bon d'élever au-dessus de la patrie le drapeau du Sacré-Cœur, il est bon d'offrir tous les matins les actions de la journée pour le triomphe de la cause chrétienne, il est bon surtout de faire la communion réparatrice, de consoler Jésus des outrages qu'Il reçoit dans l'Eucharistie, il est bon surtout d'entrer dans le Cœur de Jésus par la communion fréquente et quotidienne pour que la vie soit un réel et perpétuel cœur-à-cœur avec Dieu.

Pour mieux connaître le Cœur de Jésus, les âmes aimantes voudront prendre l'Evangile, méditer toutes les paroles du grand Ami, les pratiquer et marcher sur les pas de Celui qui n'est descendu vers nous que pour nous emmener au ciel par la voie royale de la croix.

Si nous jetons un regard autour de nous, nous serons étonnés du petit nombre de ceux qui connaissent le Cœur de Jésus, et qui pratiquent la véritable dévotion au Sacré-Cœur. Le Cœur de Jésus, c'est le symbole de l'amour du Christ, c'est le mémorial des merveilles accomplies par cet amour.

A. CHOSSEGROS, S.J.

Aux jeunes gens des villes

Voici une intéressante opinion de Mgr. Corbett, évêque de Crookston, sur le "Young Men's Christian Association."

"Le Y. M. C. A. est essentiellement une institution protestante ayant pour but secret de faire du prosélytisme. Son esprit anticatholique se dévoile. Il perce dans les conférences et apparaît tout entier dans les calomnies et les mensonges commis en ses salles et sous ses auspices. Les jeunes catholiques ne devraient pas souffrir d'être ainsi dupés par une organisation pour l'amour de quelques avantages matériels, d'une position ou d'une renommée sociale. Les catholiques possèdent le précieux héritage de la foi depuis près de vingt siècles. Ils appartiennent à la plus grande société que le monde ait jamais connue. D'où l'on voit combien il est peu digne d'un catholique d'oublier les traditions de Eglise, de dédaigner le précieux bijou de la foi si résolument conservé par le sang de ses ancêtres, jusque dans les plus sanglantes persécutions et de fouler aux pieds tout sens de l'honneur en devenant un membre secondaire de cette organisation protestante appelée le Y. M. C. A."

Lumières Inextinguibles

VOIX DE L'ABIME :
Nous avons éteint dans le ciel des
lumières qu'on ne rallumera pas.

VOIX DES HAUTEURS
Ego feci in cœlis, ut oriretur lumen indeficiens.
J'ai fait naître dans les cieux une
lumière qu'on n'éteindra pas.
Eccle. XXIV.-6.

Le Tout-Puissant a dit: "Que la lumière soit !"
Et depuis six mille ans la terre la reçoit ;
Et depuis six mille ans elle éclaire le monde,
De splendeur et de vie et de bonheur l'inonde.
A la voix de son Dieu des cieux elle descend.
Qu'il est rapide et beau son vol incandescent !
Doucement elle vient, comme une tendre amie,
Souriante éveiller la nature endormie.
De ses feux les sommets sont bientôt empourprés.
Elle azure les lacs, émeraude les prés,
En diamants chatoie, en rubis étincelle.
Les couleurs que la nuit dans l'obscurité cèle,
Elle les met au jour et les fait resplendir.
Voyez-vous le tableau s'embellir, s'agrandir.

L. A. NOLIN, O.M.I.

LES PRETRES MANQUENT

De partout s'élève la même plainte: il n'y a pas assez de prêtres.

Dans plusieurs endroits, les séminaires ne sont pas suffisamment pourvus de professeurs prêtres, le ministère paroissial, de plus en plus absorbant, réclame chaque jour de nouveaux ouvriers, et l'évêque n'en a pas à donner.

Où est la cause du mal ?

Sans doute que le changement profond qui s'est opéré dans nos mœurs, l'amour du luxe, la soif de jouir, l'habitude de la dissipation, la matérialisation des esprits, y sont pour quelque chose.

Le dieu Dollar a franchi la frontière. Partout, on n'entend parler que de l'argent. En chemin de fer, au foyer, dans les journaux et les magazines, partout argent, argent, argent !

L'idéal s'en va. Tout le monde veut faire de l'argent, on ne paraît travailler que pour cela. Le jeune homme entré au collège, pense à finir ses études le plus tôt possible pour gagner de l'argent.

L'ambiance n'est pas propice à l'éclosion et au développement des vocations sacerdotales.

Pourtant, il y a des réserves précieusess... Elles ne sont pas rares les familles d'aisance moyenne, ou pauvres, où les vieilles et austères traditions chrétiennes sont encore en très grand honneur. C'est encore là que Jésus-Christ, comme aux premiers temps, va de préférence chercher ses prêtres.

Seulement les séminaires sont obligés d'élever le prix de la pension et de l'enseignement. Autrement ils feraient banqueroute.

Toujours, il est vrai, les prêtres, les curés, font des prodiges d'économie pour faire instruire des enfants pauvres, se donnant ainsi des fils spirituels en même temps qu'ils donnent à Dieu des ministres, et au peuple, des pères et des guides dans la foi.

Mais les laïques, même les plus chrétiens, que font-ils ?

Je disais un jour à un de mes amis riche alors de $200,000: fonde donc une bourse au séminaire.

—Combien faut-il pour cela, demande-t-il ?

—Mille piastres.

—Mille piastres ! y penses-tu ? Mille piastres, c'est une somme !

Je vois encore son air ahuri, et ses deux bras levés vers le Ciel. La conversation en resta là. Mais depuis lors les évènements ont marché. Hélas !...

Ces jours derniers, quelqu'un qui n'est pas millionnaire, mais qui doit à son intelligence, à son amour du travail et à sa bonne conduite de vivre honnêtement, assuré du lendemain, me disait tout simplement : "J'ai des fils. Je les ai fait instruire, espérant peut-être que l'un d'entre eux aurait la vocation ecclésiastique. Mais non. Tous cependant gagnent honorablement leur vie, et j'en remercie Dieu.

Mais je n'ai pas renoncé à avoir mon prêtre, et je fais instruire un enfant pauvre en qui on croit discerner une vocation. Après celui-là un autre, si Dieu me prête vie; je ne crois pas qu'on puisse faire œuvre meilleure. Ah ! si l'on savait tout le bien que fait un prêtre !" *"Le Progrès"*

Les apparences du bien

On connaît l'histoire de Piron, assis sur un banc dans une promenade devant la statue d'un saint qu'il ne voyait pas mais que les passants voyaient et à qui ils ôtaient leur chapeau. Piron rendait le salut, le prenant pour lui et se félicitait d'être devenu si populaire. Il ne se retourna que fort tard. Beaucoup d'hommes, que le hasard assoit ainsi devant la statue d'un saint, ne se retournent guère et meurent sans savoir que les honneurs dont ils jouissent, sont rendus à leur dignité, au fauteuil sur lesquels ils étaient assis, à leur maison, à leur habit, c'est-à-dire à l'image qu'ils ont derrière eux. Ceux-ci sont des sots. Les sceptiques savent que les dix-neuf vingtièmes des passants saluent, non la grandeur et le mérite, mais seulement les marques extérieures par où l'on a coutume de signaler au vulgaire le mérite et la grandeur ; aussi s'appliquent-ils dans la vie à s'asseoir toujours devant la statue d'un grand saint.

Vicomte d'Avenel.

EN PLAISANTANT

L'AFFAIRE!

—Vous êtes cuisinière ?

—Oui, M. le président.

—Vous savez l'*affaire* ?

—Comment ! *la faire*, la cuisine ? mais je crois bien, puisque je suis cuisinière.

UTILE RENSEIGNEMENT

—Pouvez-vous me dire si M. X... est chez lui ?

—Non Monsieur, il est parti au cimetière ce matin.

—Ah ! Et à quelle heure doit-il rentrer ?

—Il y est allé pour y rester, Monsieur.

LA BONNE PRESSE

"Vous, de votre personne et de votre argent, aidez, favorisez la presse catholique." LÉON XIII. Lettre au peuple italien, 8 décembre 1892.

Du Pain...!

Les démagogues modernes ont repris à leur compte l'exigence de la populace antique: *Panem et Circenses !* Du pain et des jeux ! Alors, le César, souriant après avoir fait s'entr'égorger dans l'arène les gladiateurs velus, jetait au peuple quelques corbeilles de pain blanc de Cyrénaïque. Puis, rentré chez lui, il choisissait les plus pauvres et les plus souffreteux de ses acclamateurs, et les lançait, pâture vivante, à ses lamproies avides.... .

....Pourtant, quelques cent ans plus tôt, un homme avait, lui, rassasié en toute plénitude la foule affamée..... C'était un soir de prière .....Le Christ descendait de la montagne..... Et, à ses pieds, une multitude l'acclamait.... Pris de pitié pour ce peuple immense, qui, venu des confins de Tyr et des villes de la Décapole, le suivait depuis trois jours, Jésus laissa tomber de son cœur et de ses lèvres la grande parole: *Misereor super turbam ! Panem non habent.* "J'ai pitié de cette foule ! Ils n'ont pas de pain...."

Et la droite du Christ se fit toute puissante. Malgré le dénuement du désert, le miracle rassasia la multitude défaillante.

Je ne dirai point comment l'Eglise, héritière du Christ, est allée cueillir sur les lèvres de son Fondateur cette parole de commisération pour la foule pâtissante et affamée. Les dix-neuf siècles de son histoire sont dix-neuf siècles de charité. Aujourd'hui que le flot des révolutions est passé, engloutissant les richesses que les générations avaient confiées au clergé pour les distribuer aux nécessiteux, le prêtre partage encore, avec plus pauvre que lui, le pain reçu de l'aumône. Au cœur du sacerdoce de tous les siècles, a survécu la parole compatissante du Christ: "J'ai pitié de la foule qui n'a pas de pain."

Du pain !... Mais, disait le Christ, d'un mot éblouissant de simplicité et de grandeur, "l'homme ne vit pas seulement de cet aliment. S'il faut à son corps un froment qui a mûri dans les sillons retournés, son intelligence réclame, elle aussi, le pain de la vérité."

Pour savourer ce pain d'éternelle vie, jadis, au pied de nos chaires, les foules se pressaient, avides et nombreuses. En trop de nos villages, elles ont désappris le chemin de l'église et restent assises à l'ombre.

La vérité doit aller, sous quelle forme? Il n'en est qu'une à l'heure actuelle. Celle du journal chrétien. La presse religieuse est un des modes de la prédication contemporaine. La négliger, c'est volontairement priver l'âme d'un aliment indispensable.

Aussi est-ce un devoir capital que propager le bon journal, dont la voix arrivera dans ces foyers déchristianisés où la parole sacerdotale ne résonne plus. Faite d'accents plus libres et plus variés, cette voix trouvera là des échos souvent attendus et parfois sauveurs. Le chrétien, qui donne au mendiant le plus beau morceau de pain de sa table, continue les grandes traditions de charité que le Christ nous a léguées. Mais s'il contribue à la diffusion du bon journal, son aumône devient plus grande et plus méritoire.

Chrétiens, donnez largement à l'œuvre de la bonne presse instituée dans votre paroisse ! Donnez ! C'est pour Dieu, pour les âmes ! L'aumône spirituelle vaut plus encore que l'aumône matérielle.

L'aumône matérielle fait de vous des rassasieurs... C'est le geste d'un jour.

L'aumône spirituelle fera de vous des rédempteurs.... C'est un geste d'éternité.

LÉON COBÉE. (*Croix de l'Aine.*)

La tactique du silence

Nous n'accepterons même pas qu'on garde le *silence* sur les droits vitaux de l'Eglise. Nous n'ignorons pas que ce silence est la méthode d'autres catholiques timides et opportunistes qui sont, certes, convaincus de la légitimité des prêtres de l'Eglise à vivre et à instruire, à sanctifier et à posséder, en un mot à diriger l'humanité par le ministère de la hiérarchie vers ses destinées éternelles, mais ils ne sont pas moins persuadés de l'inopportunité de pareilles affirmations. Le moment n'est plus de les produire. Réclamer pour l'Eglise tous ses droits essentiels, c'est effaroucher les esprits modernes, cabrer les volontés et susciter des résistances fâcheuses, des oppositions nuisibles.

Ainsi, dans le sanctuaire de la conscience, on s'incline devant la divine constitution de l'Eglise, mais une fois en public on feint d'ignorer cette constitution, on se tait sur ses exigences et l'on n'a plus un mot pour réclamer l'exercice des droits que Jésus a voulus et qui sont cependant les meilleurs moyens de restauration sociale et familiale.

Cette tactique du silence est désastreuse.

Elle mène fatalement à la prescription des droits de l'Eglise et à leur oubli...

Notre devoir, est *d'affirmer* nettement, sagement, mais énergiquement, les droits de notre Mère la Sainte Eglise, de montrer à nos frères comment ils sont fondés sur la parole et la volonté inéluctable du Sauveur, comment ils sont donc inviolables; comment c'est en vain qu'on les attaque, toujours la Providence les fait revivre; comment enfin l'action de l'Eglise est souverainement bienfaisante au monde. Il en recueille d'autant plus de prospérité et d'avantages qu'elle est plus libre dans l'exercice de toutes ses prérogatives.

Mgr Chollet.

BRINDILLES

Un idéal parfait

Porter en soi l'idée de la beauté absolue, un idéal pur et parfait, et se heurter constamment à la laideur, à la vulgarité, parfois à l'ignoble, au monstrueux—se sentir dévoré par une soif inextinguible de lumière, de vérité, et rencontrer presque à chaque pas l'erreur, le mensonge, la fourberie, saisir à grand'peine, de temps en temps, un lambeau, une parcelle de vérité;—avoir au cœur un besoin impérieux d'amour, de fidélité, et sans cesse, être meurtri, déchiré par l'indifférence, la trahison, l'oubli; ça et là, recueillir un peu d'affection, toujours incomplète, toujours menacée, quelle misère !—Mais savoir qu'un jour, si nous le voulons, il nous sera donné de contempler éternellement la Beauté infinie, de boire à longs traits la Vérité infinie, d'aimer avec un ravissement toujours nouveau, l'Amour infini: quelle espérance !.... *Myriam.*

Donner des fils à la patrie

La mère doit prendre rang parmi les bienfaiteurs d'un pays, c'est-à-dire parmi ceux qui ont fait les meilleurs et les plus durs travaux, que ce soit en qualité de législateurs ou de soldats, que ce soit dans la vie publique ou privée.

ROOSEVELT.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Tous les articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans le PATRIOTE DE L'OUEST devront parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction, 405, 13ème rue, Prince-Albert. Sask.

Toutes les correspondances pour la Rédaction doivent être signées.

Pour toutes demandes concernant les abonnements, les annonces et les travaux de ville, et pour les envois d'argent, on doit s'adresser à l'Administration: 1303, 4ème avenue ouest, Prince-Albert, Sask.

PRINCE-ALBERT, SASK., JEUDI 4 JUIN 1914

L'autonomie de l'Irlande

Les Chambres Anglaises, pour la troisième fois, adoptent le fameux bill du "Home Rule", gratifiant l'Irlande, d'un gouvernement autonome. Cette importante mesure l'emporte par un vote de 371 contre 274, soit une majorité de 77 voix.

Ce bill trois fois accepté, par les communes, devient loi, d'après les procédures parlementaires d'Angleterre, sans le secours de la Chambre des Lords. Seule la sanction royale est nécessaire pour qu'il entre en vigueur.

C'en est donc fait! L'Irlande, libérée du joug odieux qui l'asservissait depuis des siècles, devient une nation libre et se gouvernera par elle-même. C'est le triomphe de la lutte homérique de tout un peuple.

L'histoire impartiale nous relate les persécutions lentes, continues acharnées que la protestante Angleterre a menées avec une patience imperturbable, digne d'une meilleure cause, et une perfidie savante, contre les enfants de la catholique Irlande. Et ces tyranniques persécutions constituent pour l'Angleterre une honte nationale, et sont une tache ineffaçable. L'Angleterre avait réduit ce malheureux peuple dans un tel état de servitude et d'esclavage qu'il fut réputé incapable de conduire ses propres affaires. L'opinion s'était tellement accréditée de cette sottise, que le premier mouvement en faveur du "Home Rule" souleva l'ironie et le sarcasme du peuple anglais et même de la presse catholique d'Angleterre.

Mais guidée par les O'Connell, les Gladstone, les Parnell, les Redmond, l'Irlande courageuse affirma son droit de cité sous le soleil, comme il appartient à une nation civilisée. La justice et le droit des gens se rangeaient de son côté, et devaient, malgré le fanatisme et les pires préjugés, amener la victoire d'aujourd'hui.

Digne émule de Gladstone, le premier ministre actuel, Asquith, homme d'une rare diplomatie, doué d'un grand talent parlementaire, fit passer dans son programme le projet d'autonomie de l'Irlande, et en dépit de la rage et des menaces des protestants, des orangistes de l'opposition, il se servit de toute son influence pour assurer le succès définitif du projet. Il mérite de ce chef, la reconnaissance éternelle de l'Irlande Catholique pour un triomphe qui ne s'annonçait encore que dans un avenir éloigné.

Ainsi le droit, la justice, et la légitime résistance ont triomphé, après des siècles de combat, de l'oppression, de la tyrannie et de la force brutale.

* * *

Tous les vrais Irlandais se félicitent d'un si beau succès. De toutes parts des témoignages d'admiration et de sympathie arrivent à l'adresse de M. Redmond et M. Asquith.

Cet enthousiasme et cette joie sont bien légitimes. Il convient de nous y associer et de remercier la Providence d'avoir conduit les événements vers cette solution désirée.

Notre sympathie est d'autant plus vive pour la vieille Irlande que l'élément catholique et français au Canada doit soutenir la même résistance contre les menées sournoises qu'en certains milieux on cherche à faire valoir contre nos droits, nos écoles et notre langue. La similitude de notre lutte, surtout en Ontario, avec celle de l'Irlande, est frappante, et ce sera une bien triste et bien pénible inconséquence que devra enregistrer l'histoire lorsqu'elle devra constater que les représentants de cette même race qui combattit si vaillamment là-bas pour le triomphe de la liberté, au lieu d'épouser ici notre cause, s'est trop souvent retranchée dans l'indifférence lorsqu'elle n'a pas été même jusqu'à se ranger du côté de l'ennemi.

* * *

Cependant la joie des Irlandais semble atténuée par le mouvement de plus en plus accentué des fanatiques Orangistes de l'Ulster, contre le "Home Rule", et surtout contre son application pratique. Cette opposition d'une moitié de la population de l'Irlande contre l'autonomie de gouvernement, embarrasse fort le gouvernement anglais lui-même. Les appels à la révolte, clairement réitérées des agitateurs Carson et Bonar Law constituent une injustice criante, qui mérite la répression.

Pourquoi cette résistance armée, ces préparatifs de guerre civile qui menace de se réaliser maintenant que la loi votée et sera bientôt mise en vigueur ? C'est que les farouches protestants de l'Irlande, tout comme les iniques orangistes de l'Ontario, ne peuvent souffrir la pensée d'être gouvernés par un parlement catholique. Le fanatisme et les préjugés les aveuglent à un tel point qu'ils croient que le parlement catholique au pouvoir va les persécuter comme eux le feraient volontiers s'ils avaient le pouvoir. Ils jugent des autres d'après eux-mêmes.

La situation est critique: mais il y a lieu de croire que le gouvernement anglais imposera une mesure assez sage pour satisfaire les deux partis et les amener à une entente qui fera règner la paix et la prospérité.

LES CANADIENS-FRANÇAIS DE L'ONTARIO EN FACE DES ELECTIONS

Les élections législatives d'Ontario approchent, elles sont annoncées pour le 26 juin. Nos compatriotes, organisés depuis longtemps se préparent à la lutte pour la revendication de leurs droits.

Voici le manifeste que vient de lancer comme un mot d'ordre l'Association d'Education Canadienne Française d'Ontario :

AUX CANADIENS-FRANÇAIS DE LA PROVINCE D'ONTARIO.

Messieurs,

Les journaux annoncent les élections prochaines pour la Législature de l'Ontario. Les assemblées, les conventions, etc, tenues un peu partout donnent un fondement à cette nouvelle.

L'Association croit de son devoir d'avertir ses compatriotes de l'opportunité exceptionnelle fournie par ces élections pour obtenir la reconnaissance de nos droits.

Nous souffrons des injustices criantes; le règlement 17 abolit pratiquement la langue française dans les écoles bâties et soutenues de nos deniers, les subventions sont supprimées parce que nous voulons faire apprendre à l'école les deux langues officielles du Canada, nos instituteurs et nos institutrices se voient exposés tous les jours à des menées vexatoires, nos commissaires d'écoles voient leur marche entravée par des menaces arbitraires, nos inspecteurs sont surveillés et épiés, nos écoles reconnues aussi bonnes et meilleures sous certains rapports par le Dr Merchant que les écoles publiques, sont dénoncées comme inférieures. Nous ne disons rien pour aujourd'hui des taxes des compagnies d'utilité publique ou subventionnées par les villages, villes ou comtés. Vous le savez, leurs impôts sont versés presque en totalité pour le support des écoles publiques.

Cependant, nous sommes plus de 50,000 électeurs dans la province. En nous unissant comme un bloc solide contre tout gouvernement injuste, fût-il libéral ou conservateur, nous augmenterons notre poids et ferons baisser la balance du côté de la justice. Si, au contraire, 20,000 voteurs se rangent d'un côté et 20,000 de l'autre notre influence n'est évaluée qu'au poids de 10,000 votes répartis par toute la province, c'est-à-dire qu'elle est presque nulle et partant dédaignée par les politiciens.

Les pétitionnements, les protestations, les délégations peuvent avoir une certaine valeur pour obtenir le redressement de nos griefs mais les votes sont encore plus efficaces et plus puissants Ils ont même une valeur décisive quand ils sont donnés plutôt pour faire régner la justice et le vrai civisme que pour favoriser les bas intérêts de l'esprit de parti ou d'un patronage mesquin.

Nos adversaires se moqueront de nous et avec raison s'ils voient dans cette élection, nos votes se diviser et se disperser, ruinant ainsi toute chance de succès dans la revendication de nos droits les plus sacrés.

Pour ces motifs et aussi pour répondre aux nombreuses demandes qui nous sont envoyées par les Commissaires d'écoles de par toute la province, par les parents lésés dans leurs droits, et surtout pour nous conformer à la résolution adoptée à la dernière convention générale, l'Association demande ardemment à tous les Canadiens-français de s'unir et de voter pour les candidats opposés à tout gouvernement persécuteur, fût-il libéral ou conservateur.

Nous vous envoyons ci-contre une copie de la résolution adoptée à la dernière convention.

L'Association d'Education Canadienne-Française d'Ontario
Alexandre GRENON,
Secrétaire.

Ottawa, 20 mai 1914.

RÉSOLUTION UNANIMEMENT ADOPTÉE PAR LA CONVENTION DE 1914

Attendu que le but principal de l'Association Canadienne-française d'Education d'Ontario est d'unir les Canadiens-français de cette province dans une commune action pour la revendication de leurs droits.

Attendu que cette action doit, à l'heure actuelle, s'exercer principalement auprès du gouvernement provincial pour le triomphe de l'enseignement bilingue ;

Attendu que les députés à la Législature sont, par leur position et leur influence, les intermédiaires autorisés par lesquels put s'exercer cette action ;

Qu'il soit résolu par ce Congrès :

1. Qu'aux élections provinciales, tout candidat canadien-français s'engage formellement à faire tous ses efforts auprès du gouvernement pour faire prévaloir les demandes des Canadiens-français telles qu'énoncées par l'Association.

2. Que les dits candidats s'engagent, sur le refus du gouvernement d'acquiescer à ces demandes à mettre les intérets des Canadiens-français au-dessus de l'allégeance au parti

3. Que dans tout comté où se présentent des candidats de langue anglaise et où se trouve un groupe important de Canadiens-français ceux-ci exigent de ces candidats, comme condition de leur vote, un engagement formel de supporter les écoles bilingues ;

4. Que dans toute élection les voteurs canadiens-français mettent l'intérêt national au-dessus de l'intérêt du parti politique et refusent de voter pour un candidat qui refuse de prendre l'engagement ci-haut mentionné et pour tout gouvernement qui refuse de donner aux Canadiens-français leurs droits.

Adopté.

FORMULE D'ENGAGEMENT

Attendu que nous, Canadiens-français de l'Ontario souffrons à l'heure actuelle, de l'injustice la plus criante par la mise en force du règlement 17 et la suppression des octrois et des brevets ;

Attendu que LE VOTE EST LE MOYEN LE PLUS EFFICACE mis à la disposition des parents canadiens-français de cette province obtenir la reconnaissance de leur droits sur une partie de l'argent voté pour subvenir aux besoins des écoles;

Nous, soussignés, nous engageons solennellement à voter CONTRE TOUT GOUVERNEMENT, fût-il CONSERVATEUR OU LIBÉRAL, qui maintiendra le Règlement 17 et refusera le paiement des octrois et l'émission des brevets.

---o---

LAC PELLETIER, Sask.

MORT TRAGIQUE D'UN JEUNE FRANÇAIS

M. Emile Ordronneau un de nos concitoyens les plus estimés du Lac Pelletier, Sask., vient de trouver une mort tragique qui a péniblement affecté ses nombreux amis et toute la région entière.

M. Ordronneau a été assassiné en pleine prairie. Le meurtre s'est produit vers les 4 heures de l'après-midi pendant qu'il travaillait dans son champs. Il a été atteint par cinq balles à la tête au côté et au cœur. Il est mort sur le champ. La sureté a été aussitôt prévenue. Les détectives ont arrêté un nommé Omer Lethice, originaire de Becancourt, Province de Québec. L'enquête a eu lieu cette semaine. Lethice est condamné a subir son procès aux assises criminelles. En attendant son procès, il a été conduit à la prison de Maple Creek. Les funérailles de la victime ont eu lieu au milieu d'un grand concours d'amis et de toute la population du district. Il a emporté dans la tombe tous les regrets sincères de tous ceux qui avaient été à même d'apprécier ses éminentes qualités de cœur et d'esprit. Il était le secrétaire de l'école, de plus il avait donné le terrain de l'église et du cimetière. Il ne se doutait certe pas qu'il serait le premier à aller reposer dans ce lieu sitôt, car il était jeune et en pleine santé.

M. Emile Ordronneau était membre actif de l'Association Catholique Franco-Canadienne qui perd en lui un patriote généreusement dévoué à toutes les bonnes causes. Nous accomplirons un devoir de reconnaissance en priant pour le repos de son âme.

---o---

ILE A LA CROSSE

Les renards vivants et la loi pour les protéger

L'année dernière les jeunes renards passèrent un mauvais printemps. Ils se virent traqués, poursuivies dans leurs tanières, pris par le cou et mis dans un sac, les pattes liés, ensuite transvasés dans une caisse, de là expédiés par pleins canots dans les stations de chemin de fer d'où ils prenaient les chars avec un billet de quatrième classe pour être conduits dans les provinces maritimes. Et ces pauvres renards avaient les larmes aux yeux en quittant leurs tanières, en disant adieu à leurs forêts, à leur pays. C'est triste de voir pleurer des renards!.... Aussi nos Députés de Régina qui entendirent ces lamentations renardières de leur fauteuil législatif en eurent le cœur tellement oppressé qu'ils resolurent de mettre fin à la chose. Et sur le champ ils voulurent légiférer. Oui, ils firent *une loi pour protéger les petits renards.*

Oh! la drôle de loi...

Savez-vous ce qu'elle dit ? Elle défend sous peine d'amende de prendre les renards à partir du 1er Mai...

Dormez en paix, bons Députés, on ne prendra pas de renards après le 1er Mai, il n'y en a plus ou presque plus à prendre, on les a tous pris dans le mois d'avril.

L'année passée, comme la chasse aux petits renards n'avait commencé qu'au mois de mai on ne trouvait que les jeunes dans le trou, mais cette année on a commencé un peu plus de bonne heure, à cause de la fameuse loi portée dernièrement, et avec les petits on a pris aussi la mère. Ainsi on a fait rafle, on n'a rien laissé, ni petits, ni gros. C'est la destruction radicale.

Il faut vous figurer qu'un bon nombre de ces petits renards ainsi pris n'ouvrent pas encore les yeux et sont gros tout au plus comme des écureuils. Beaucoup meurent malgré tout le soin qu'on prend pour les nourrir, car pour ces nouveau-nés il faut se servir de biberon.

Nos braves Députés avaient-ils prévu le résultat de leur loi ? Si non, ils sont bien naifs; si oui, alors ils ne voulaient pas protéger les renards, ils voulaient les faire détruire pour faire venir quelques piastres dans leur trésor vide au moyen du droit à payer pour les sortir de la province!.... S'ils n'avaient pas eu en vue cette dernière considération seulement, ils auraient mis dans leur loi, qu'il était défendu de prendre des renards à partir du 1er mars et non du 1er mai, et tout était dit; car au 1er mars, il n'y a pas de jeunes renards encore.

Alors à quoi sert cette loi ? Comme je l'ai dit, à la destruction plus rapide du meilleur revenu de tout le Nord de la Saskatchewan; ensuite, peut-être, à permettre à quelque jeune inventeur de faire *patenter* un biberon nouveau modèle pour le service des nourrices de renards, des tout petits renards qui n'ont pas encore leurs dents; en dernier lieu cette loi pousse à la malhonnêteté, à faire faire des faux serments, puisque ceux qui ont des renards à vendre doivent faire serment qu'ils les ont pris avant le 1er mai quand il y a plus de chance à les prendre après.

Et voilà un échantillon de loi de la facture de nos Députés. Si elles se ressemblent toutes !....

M. R.

---:o:---

Installation d'un générateur électrique à Saskatoon

La ville de Saskatoon vient de terminer l'installation d'un nouveau générateur d'électricité de 3,000 kilowats dans l'édifice de l'énergie électrique.

L'édifice est l'un des mieux aménagés et des plus perfectionnés de l'Ouest.

Abonnez-vous au "PATRIOTE DE L'OUEST"

A NOS LECTEURS

"Le Patriote" publiera un numéro spécial, illustré, à 16 pages, qui paraîtra le jour même de l'ouverture du Congrès.

Ce numéro sera en vente à nos bureaux au prix populaire de 5 sous l'exemplaire et sera adressé gratuitement à nos abonnés réguliers.

Nous profitons de l'occasion pour prier nos nouveaux lecteurs qui reçoivent depuis quelques temps le journal et qui sont par là même en mesure d'apprécier personnellement l'oeuvre qu'il accomplit, de vouloir bien nous faire parvenir au plus tôt le prix de leur abonnement.

Ce nous sera un précieux encouragement et une faveur vivement appréciée dans la campagne patriotique que nous soutenons en faveur de nos compatriotes.

La brochure anglaise et française, "Voix d'Irlande"

Cette brochure que nous avons annoncée il y a quelque temps et que divers travaux nous ont toujours empêché d'exécuter sera prête dans quelques jours.

Le cabinet français démissionne

Le Cabinet Doumergue vient de démissionner en bloc. On parle de Viviani pour successeur.

Elections

Les élections provinciales doivent avoir lieu le 29 juin dans l'Ontario et un mois après dans le Manitoba.

Le naufrage de "l'Empress of Ireland"

Une effroyable tragédie maritime, qui nous rappelle les scènes d'horreur du désastre du "Titanic" et du naufrage de la "Bourgogne", vient de se dérouler dans le fleuve St. Laurent près de Rimouski, à 150 milles de Québec. Le fameux vaisseau "Empress of Ireland", une des gloires de la Compagnie du Pacifique Canadien, est venu en collision dans un épais brouillard, en pleine nuit, avec un vaisseau charbonnier le "Storstad", et a sombré, dix minutes après la fatale rencontre, engloutissant 1032 victimes.

Il est impossible de décrire les scènes pathétiques et le désarroi général qui a dû s'emparer des passagers et marins à cette heure funeste. Les détails véridiques manquent pour préciser l'horreur et l'étendue d'une si prompte catastrophe.

Dès que le malheureux vaisseau fut frappé, l'opérateur devant le danger imminent, lança partout des appels de détresse au moyen de la télégraphie sans fil. Aussitôt "l'Eureka" et le "Lady Evelyn" vinrent à toute vitesse sur les lieux du sinistre, et recueillirent à bord, 355 survivants seulement; le choc avait été si soudain, et le dénouement si prompt que la plupart des passagers endormis depuis longtemps périrent dans leurs cabines.

Les aménagements nécessaires furent promptement fournis aux naufragés, grâce à la courtoisie des capitaines. La ville de Rimouski offrit aussi tous les secours possibles. l'empressement des citoyens à recueillir ces malheureuses victimes est digne de mention.

Partout, à Québec, à Montréal, cette fatale nouvelle sema la désolation et le deuil, car plusieurs des victimes englouties dans les flots appartenaient à ces deux villes.

—"L'Empress of Ireland" est considérée une perte quasi complète, car on redoute l'efficacité d'un renflouement, il est vrai, cependant qu'à la mer basse, l'on aperçoit le bout des cheminées.

Mais cette perte a une portée plus générale encore, il est fort à craindre que la voie canadienne de navigation par le fleuve St. Laurent jusqu'à Québec et à Montréal subisse par cette émouvante catastrophe un terrible contre-coup, et amène une décision radicale de la part des compagnies de transatlantiques. Ce serait un dur coup pour le commerce canadien aux ports de Québec et de Montréal.

Réduction très avantageuse sur toutes les lignes de chemin de fer pour le Troisième Congrès Annuel de Prince Albert les 16-17-18 juin 1914

Les Compagnies de chemin de fer du C. N. R. du C. P. R. et G. T. P. accorderont une réduction très avangeuse sur toutes leurs lignes de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta à ceux qui viendront au Congrès de Prince-Albert.

S'il y a pour tout l'ensemble de la Convention un total de 100 billets, le retour sera gratuit.

S'il y a 50 billets, retour pour un tiers du prix. Audessous de 50, prix ordinaire d'aller et retour.

Comment profiter de la réduction

Achetez un billet simple et exigez de l'agent un reçu

chaque fois que vous acheterez un billet même si vous êtes seul de votre localité.

CE RECU EST ESSENTIEL

et vous devez le conserver pour le secrétaire de la Convention.

Les billets seront bons à partir du 12 juin au 22 juin 1914.

QUELQUES UNS DES ORATEURS DE LA CONVENTION :

Sa Grandeur Monseigneur LANGEVIN.

Sa Grandeur Monseigneur PASCAL.

Son Honneur le Lieutenant Gouverneur BROWN.

M. l'abbé J. A. DAMOURS, délégué du Comité Permanent de la Langue Française.

M. l'abbé J. A. M. BROSSEAU, de la Société St. Jean-Baptiste de Montréal.

L'Hon. Sénateur BELCOURT.

L'Hon. M. Louis CODERRE, Secrétaire d'Etat.

L'Hon. M. Alphonse TURGEON, Procureur Général de la Saskatchewan.

L'Hon. M. Joseph BERNIER, Secrétaire Provincial du Manitoba.

L'Hon. M. Wilfrid GARIEPY, Ministre des Affaires Municipales de l'Alberta.

Ne manquez pas de venir au Congrès les 16-17-18 juin prochain

LE BANQUET DU CONGRES

Le banquet qui couronnera le Congrès de l'A. C. F. C., aura lieu jeudi soir, le 18 juin, à l'Hôtel Avenue de Prince-Albert.

Pour se procurer des cartes du banquet on voudra bien s'adresser au plus tôt par correspondance à M. A. Léonard, "Le Patriote de l'Ouest", Prince-Albert.

Prix du billet, $1.50.

Les sans-travail à Winnipeg

Près de 1,500 travailleurs étrangers cherchent de l'ouvrage à Winnipeg, c'est le résultat de l'immigration effrenée qui nous inonde sans cesse. Les autorités municipales s'occupent activement de ce problème.

A propos des taxes scolaires

A une récente assemblée du conseil des Ecole Publiques de Régina, plusieurs membres se montrèrent mécontents de la décision du juge Brown, à la Cour Supérieure de la Saskatchewan, maintenant l'obligation pour les Compagnies mixtes de diviser leurs taxes entre les Ecoles Publiques et les Ecoles Séparées de la Province.

Le conseil des Ecoles Publiques de Régina prétend encore en dépit de toute justice que ces taxes devraient être toutes versées dans la caisse des Ecoles Publiques seulement, et se propose d'en appeler de la décision du juge Brown par l'entremise de ses avocats, MM. Barr et Sampson.

Construction d'une nouvelle église à Régina

On annonce la construction prochaine d'une nouvelle église à Régina au Nord de la ville. On construirait en même temps environ 35 maisons de logements à l'avantage de la population catholique de cette partie de la ville.

Un élévateur à grain détruit

Un désastreux incendie a brûlé de fond en comble l'élévateur à grain de Eyebrow, Sask., contenant 17,000 boisseaux de grain. C'est une perte totale de $25,000 converte par les assurances.

Les catholiques du Portugal acclament ses pasteurs persécutés

Les catholiques de Lisbonne ont donné un bel exemple de courage à l'occasion de la rentrée de leur vénéré patriarche, après ses deux années de bannissement. On a célébré un *Te Deum* solennel à la cathédrale. Toute l'élite de la capitale s'est empressée de témoigner son attachement au digne prélat persécuté.

Près de cinq mille personnes traversèrent les rues de la ville pour aller ensuite défiler devant la maison louée par le vénérable patriarche, car son palais a été volé par le gouvernement; il est installé dans une maison très vaste où se trouvent aussi les bureaux de la curie épiscopale. Un riche catholique à bien voulu payer les meubles de tout l'appartement.

Le même enthousiasme a accompagné la rentrée de l'évêque à Porto, banni lui aussi depuis 2 ans.

La piété des fidèles pendant la Semaine Sainte a été remarquée partout, malgré les tracasseries du parti sectaire qui ont empêché les cloches de chanter l'Alleluia vainqueur de Pâques.

Le nouveau ministère Machado qui ne change rien à la politique persécutrice, a commencé à discuter un proget de révision de la loi de séparation.

Un hommage à la religion catholique

Le vice-président de la République Chinoise, Li-Youang-Houng, dans une lettre très élogieuse adressée de T. R. P. Manza, Ministre Général des Frères Mineurs, donne un bel hommage à la religion catholique en son pays.

"La religion catholique, écrit-il, a pénétré chez nous, dans les pays chinois dès les temps antiques, son influence bienfaisante a laissée des racines profondes dans le cœur de nos peuples. Bien souvent je m'applique à la lecture des Saintes Ecritures et je me sens toujours enclin à les aimer. Le République est enfin établie sur des bases solides et les cinq races qui l'habitent sont régies par une législature commune et identique. Nous avons vraiment besoin de la religion catholique pour avancer dans la doctrine et la vertu et pour progresser aussi sur le terrain de la vie civile."

DUCK LAKE, Sask.

—Une vingtaine d'enfants de la paroisse ont fait leur première communion privée, le samedi 30 mai, vigile de la Pentecôte. Cette cérémonie, quoiqu'elle fut sans solennité, conformément aux directions pontificales, était cependant bien touchante.

—Nos sincères compliments aux Délégués de la convention de Rosthern, le 19 mai. Ils refusèrent leur vote à un candiat qui s'était permis des paroles déplacées à l'adresses de nos institutions catholiques. D'un commun accord, tous nos délégués lui firent comprendre, et M. Henschel l'a compris, que dans ce pays de liberté et d'égalité ils ne souffriront pas que l'on insulte à leur foi et à leurs convictions. M. W. B. Bashford, grâce aux délégués catholiques, a été nommé avec une très forte majorité. C'est un choix auquel nous pouvons applaudir, ce candiat nous étant bien connu pour la bienveillance et la sympathie que depuis de longues années il a témoigné à l'élément catholique et français.

—Le Rév. Père J. Laufer, O. M. I., doit prêcher une Mission dans la paroisse, du dimanche de la Trinité au jeudi de la Fête Dieu. Le choix du prédicateur est une garantie d'un vrai succès.

—M. le Dr N. H. Touchette vient de vendre son hôtel "Queen" à M. L. Normand de Dana. Nous nous réjouissons de voir cet hôtel en de si bonnes mains et la population est heureuse de compter parmi ses concitoyens cette famille Normand honorable à tous les points de vue.

—Le Rév. Père H. Delmas, O.M.I., principal de l'Ecole St. Michel vient de partir pour la France qu'il n'a revu depuis 22 ans. Il est accompagné de M. P. Grezaud qui est resté au Canada, au service des Missionnaires Oblats pendant 44 ans sans être retourné en France. Ils assisteront au Congrès de Lourdes. Nous leur souhaitons le plus heureux voyage.

—Le chœur de notre église vient d'être entouré de boiseries qui font un effet superbe. Le travail a été entièrement exécuté par M. J. F. Perret et son frère, de Duck Lake. Il dénote une remarquable habileté chez ces Messieurs qui du reste ont fourni déjà à plusieurs églises des travaux vraiment remarquables.

—De passage à Duck Lake, vendredi 29 mai, le Rév. P. Aug. Bernier, curé de Vègreville, Alta.

Marché

(WINNIPEG)

BLÉ DU PRINTEMPS—	
No. 1 nord	95¼
No. 2 nord	93½
No. 3 nord	92¼
No. 4 nord	88¼
No. 5 nord	80½
No. 6 nord	75½
Fourrage	70½
BLÉ D'HIVER—	
No. 1 rouge	95¼
No. 2 rouge	93½
No. 3 rouge	92¼
AVOINE—	
No. 2 C. W.	38⅜
No. 3 C. W.	37½
Extra No. 1 fourrage	37⅝
No. 1 fourrage	36½
No. 2 fourrage	36½
ORGE—	
No. 3	49¾
No. 4	48½
Fourrage	45¼
Rejeté	45¾

CHEVAL PERDU

Un cheval rouge, pesant 12 à 1300 lbs, portant à l'épaule gauche un chiffre gravé No. 8, face blanche, a été perdu dans la direction extrême ouest de la ville. Une récompense est promise à celui qui le ramenera chez G.R. RUSSELL et FRERE, 140, 11e rue Ouest.

AVIS

PROVINCE OF SASKATCHEWAN

Acte des Licences de Liqueurs

Demande de Licence

Une demande a été faite par Ludovic Normand de Duck Lake, pour l'octroi d'une licence durant la présente année, à l'hôtel Queen de Duck Lake.

Cette demande sera prise en considération à une réunion du Conseil des Commissaires de Licences, qui se tiendra aux édifices du Parlement, à Régina, le mardi, 30 juin, à 10 heures a.m.

Daté de Régina, ce 29e jour de mai 1914.

T. A. COLCLOUGH,
Assistant-Procureur-Général.

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné, et portant sur l'enveloppe : "Soumission pour la construction d'une résidence de fermier, à la Réserve Indienne de Nut Lake," seront reçues jusqu'au midi du 22 juin 1914.

Les plans et devis peuvent être vus aux bureaux de poste de Wadena et de Kinistino, aux bureaux des Terres de la Couronne à Prince-Albert et à Melfort, au bureau de l'agent de la Réserve à Duck Lake, et ils peuvent être obtenus sur demande au Ministère d'Ottawa.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une Banque à charte, pour dix pour cent du montant de la soumission, payable à l'ordre du soussigné; lequel montant sera saisi, si la ou les personnes soumissionnaires refusent d'accepter le contrat quand elles en seront sollicitées, ou bien, négligent de compléter l'ouvrage entrepris.

La construction devra être finie et prête à occuper le 1er octobre 1914.

Le plus bas soumissionnaire ou tout soumissionnaire ne sera nécessairement accepté.

L'insertion non autorisée de cet avis dans un journal ne sera pas payée.

DUNCAN C. SCOTT,
Assistant Surintendant
Général des Affaires Indiennes.
Ministère des Affaires Indiennes.
—61667 Ottawa, Ont., 19 mai 1914.

Informations pour les cultivateurs

Les terres cultivées au Canada

Le Ministère du Travail et du Commerce a publié d'intéressantes statistiques concernant la culture des terres au Canada.

La superficie totale des terres des neuf provinces s'élève à 1,401,-311,413 acres, et les terres cultivées à 109,777,085 acres soit 7.18 pour cent de l'étendue totale.

On estime que dans les limites des neuf provinces, il y a un total de terres propres à la culture, de 440,951,000 acres: ce chiffre représente 31 pour cent de l'étendue totale, et ne tient aucun compte des forêts et des marais, qui peuvent être coupées et mises en culture, ni des terres du Nord, inconnues et inexplorées.

Il reste encore, on le voit, une marge assez large pour une colonisation intense et effective.

Il est intéressant de constater l'étendue des terres cultivées dans chaque province.

L'Ile du Prince-Edouard, à cause de sa petite étendue, arrive en tête: cette province compte 86.01 pour cent des terres cultivées, contre 90 pour cent des terres propres à la culture.

Dans la Nouvelle Ecosse, 38.83 pour cent de l'étendue totale est en culture, contre 60 pour cent de l'étendue possible pour la culture. Le Nouveau Brunswick compte 25.36 pour cent des terres cultivées, contre 60 pour cent possibles.

Dans Québec, seulement 3.52 pour cent est mis en culture, sur une étendue possible de 10 pour cent. Ontario est encore plus en arrière, puisque 9.37 pour cent des terres sont occupées contre 25 pour cent de terres cultivables.

L'Ouest n'est guère mieux partagé que l'Est. Au Manitoba l'on compte 8.33 pour cent contre 50 pour cent des terres cultivables. L'Alberta est à peu près au même point, puisqu'il y a 10.96 pour cent de terres cultivées sur 65 pour cent propres à la culture. La Colombie Anglaise est la dernière, puisque l'étendue des terres cultivées ne couvre que 1.12 pour cent du 20 pour cent de terres cultivables.

C'est notre province, la Saskatchewan qui est la plus fortunée sous ce rapport: on compte 18.39 pour cent de terres mises en culture sur un total possible de 60 pour cent.

De ces brèves statistiques, se dégage une impression favorable de l'état des terres en culture ou cultivables de l'Ouest canadien. Encourageons donc une bonne immigration de nos compatriotes de Québec vers nos belles et fertiles terres qui n'attendent que de bons bras pour rapporter de riches moissons.

AGRICULTEUR.

:o:

Le succès du Cultivateur

Trop de cultivateurs s'imaginent que le succès dépend uniquement d'un travail dur et laborieux. Le travail est nécessaire chaque fois que l'on veut obtenir de bons résultats; mais le travail dans lequel l'esprit joue le rôle de partenaire est celui qui paie et qui n'épuise pas. Si pénible que soit le travail des champs, si faible que soit la compensation qu'il fournit d'ordinaire, il est plus rémunérateur en moyenne que le travail de l'habitant des villes, même en espèces sonnantes. L'employé dans les villes possède moins d'argent, à la fin de l'année, que le cultivateur et il est tout probable qu'il a travaillé plus péniblement que ce dernier, malgré les jours de fête et les vacances dont il a profité.

Bien qu'en moyenne l'homme d'affaires accumule plus d'argent que n'en peut gagner le cultivateur dans les circonstances les plus favorables, il encourt des risques plus élevés et, dans la plupart des cas, est moins fortuné que le cultivateur. Si celui-ci comprenait son travail comme il le devrait, s'il y appliquait l'intelligence qui est déployée dans les autres industries, il réduirait à un minimum le travail fastidieux et l'argent liquide ne lui serait pas chose étrangère.

Presque tous les cultivateurs gagnent convenablement leur vie. Il en est peu, toutefois, qui s'enrichissent par l'exploitation de leur ferme; mais plus de la moitié des fermiers, qu'ils soient situés sur des terres peu productives ou dans des contrées très fertiles, non seulement rencontrent leurs dépenses, mais peuvent mettre quelque chose de côté tous les ans.

Il est rare qu'on rencontre un cultivateur dans un bureau de charité. Les grands hommes, tant dans les affaires que dans les professions libérales, ont eu pour parents des descendants de cultivateurs.

SYLVICUS.

Faites pondre vos poules

Voulez-vous faire de vos poules des pondeuses exceptionnelles? Illuminez le poulailler. Telle est la recette qui nous vient d'arriver sous le couvert d'un journal fort sérieux, *"Electrical World."*

Un Anglais, M. Cook, possède dans sa ferme d'Orington un poulailler où nichent 6,000 poules. Pendant la saison d'hiver, le poulailler est éclairé chaque soir à la lumière électrique. On allume alternativement des lampes de 32, 16 et 8 bougies, afin d'imiter la diminution graduelle du jour. Sans cela parait-il, les poules au lieu de gagner leur perchoir, passerait la nuit sur le sol.

M. Cook affirme que, grâce à cet expédiant très simple, la récolte des œufs de sa ferme a augmenté de 30 à 40 pour cent.

L'éclairage est également très favorable aux poussins, car il leur assure une plus longue durée d'alimentation; leur croissance, au cours de l'hiver serait accélérée d'environ un tiers.

Les droits du Canal de Panama

Les vaisseaux obtiendront le droit d'entrée au Canal de Panama en payant $1.20 par tonne, d'après une décision de la commission du Canal de Panama siègeant à Washington.

Les directeurs de diverses Compagnies de vaisseaux se montrent mécontents et soutiennent que les droits auraientdû être basés d'après le contenu du vaisseau et non sur le vaisseau lui-même, comme cela se pratique au Canal de Suez.

Le suicide à Chicago

Le coroner Hoffman, qui semble aussi sûr dans ses prédictions qu'un astronome, vient de déclarer dans son rapport biennal de 1913, qu'en 1914, il y aura environ 1000 de personnes qui tenteront de se suicider dans le comté de Cook, y compris la ville de Chicago. Sur ce nombre 583 réussiront à se donner la mort.

Il y a quotidiennement environ 12,000 personnes qui regardent le suicide comme le terme le plus heureux d'une existence malheureuse. Voilà le fruit de l'idéal païen et matérialiste qui domine aux Etats-Unis.

Au cours des années 1912 et 1913, 10,992 personnes sont mortes à Chicago. La moitié, dit le Coroner Hoffman, aurait pu conserver la vie si l'on avait entrepris une croisade d'éducation touchant la sécurité publique.

Scène orageuse à la Douma

Les partis d'extrême-gauche à la Douma russe, c'est-à-dire, les travaillistes et les social-démocratiques, ont accueilli avec des hurlements le premier ministre M. Goremykine, esprit irréductible connu comme l'homme qui fit dissoudre la première Douma. Le président de l'assemblée a dû faire expulser par la force 21 de ces turbulents énergumènes.

Mort d'un homme de bien

M. Henri Taudière, qui a consacré toute sa vie au service de la religion et de la patrie, professeur éminent à la Faculté de Droit de l'Institut Catholique de Paris, réélu député de Bressuire, le 26 avril par 14,000 voix, sans concurrent, vient de mourir des suites d'une congestion pulmonaire contractée au cours de la période électorale.

FERLAND, Sask.

M. le curé de Meyronne nous a chanté la messe ici aujourd'hui et a distribué la sainte communion à tous les catholiques qui sont déjà assez nombreux.

On a profité de son passage pour faire baptiser deux petits enfants nés il y a quelque temps.

Celui de M. Nap. Beauchènes qui a reçu les noms de Joseph-Albert. L'autre de M. J. Frippes baptisé sous les noms de Joseph John, parrain et marraine, M. Joseph Chabot et Mlle Odelie Chabot.

M. Joseph Fournier a fait bénir sa nouvelle résidence au McDonald Creek.

Les semences sont très avancées et se termineront bientôt.

BELLEVUE, Sask

Jeudi 21 mai, 1914, baptême de Joseph André Yve Gaudet, fils de Lucien Gaudet et de Marie Chamberland, parrain et marraine, M. P. E. Chamberland et Mde Ed. Gaudet de Bellevue.

PAS LOGIQUE

A propos de la question des Balkans.

—Vous ne trouvez pas que le langage diplomatique est illogique.

—Non, pourquoi ?

—Ainsi, tenez : les diplomates disent qu'il y a une détente quand les fusils cessent de partir.

No. 11

Feuilleton du Patriote de l'Ouest

VERS LOURDES

par René Gaël

Si vous leur dites: "Au moins, puisque la question est de celles qui passionnent l'opinion, allez étudier sur place et rapportez la preuve de cette supercherie détestable", ils vous répondent que cela n'en vaut pas la peine. Et si, par hasard, ils se risquent au Bureau médical, c'est pour y demeurer dédaigneux et hautains, refusant de prendre part aux enquêtes, et accueillir avec un sourire de pitié, les explications données par des docteurs munis des mêmes diplômes et souvent par des maîtres illustres dont l'autorité ne saurait être contestée.

Ceux-ci leur déclarent loyalement: "Nous ne vous demandons pas de croire, mais seulement de juger." Ils haussent les épaules: "Je n'ai pas le temps !" Et, par le monde, ils s'en vont proclamer: "Je suis allé à Lourdes, mais je n'ai rien vu !"

LE SANCTUAIRE DE LA VÉRITÉ

Il est pourtant frappant, le spectacle de ce Bureau médical ouvert à tous les visiteurs, chaque matin, et dans lequel se voit un si parfait dédain de la mise en scène théâtrale et de la réclame raccrocheuse.

On y chercherait en vain cette manie de la parade qu'on retrouve dans toute entreprise humaine; ce besoin de mettre en valeur des résultats démesurément grossis. Ces humbles portraits, piqués au cadre des photographies, comme des cartes postales, classés sans ordre, à leur rang d'arrivée, n'ont rien des étalages savants qui tirent l'œil. Epinglés avec une certaine négligence, et le plus souvent, à double exemplaire: avant et après la guérison, quelques-uns ne portent même pas d'indication ou bien avouent seulement, par l'écriture banale de leur étiquette, une simple amélioration, montrant comme l'intention bien arrêtée de demeurer en deça de la vérité. Il suffit de les voir pour se rendre compte qu'une conscience intransigeante, une haute probité d'expérience, ont présidé à cette incomplète exposition de preuves.

Cette même conviction s'empare de l'esprit jusqu'à l'intensité, lorsque désireux d'étudier l'histoire médicale des guérisons surnaturelles, on parcourt dans les ouvrages du docteur Boissarie, les étapes de cette chronique des miracles. Ces livres que tout pèlerin emporte avec lui pour savourer dans le calme du chez soi, la vraie doctrine scientifique, sont la meilleure source des preuves et de la démonstration lumineuse, contre laquelle aucune négation ne saurait prévaloir.

L'Œuvre de Lourdes, écrite avec la précision scrupuleuse et la couleur vivante d'une magnifique histoire, ne renferme pas une page de fantaisie. C'est la thèse d'un savant où se révèle le talent d'un maître écrivain. L'apologétique y peut glaner sans crainte la substance de ses documents. Tout miracle que l'on y voit figurer est enchâssé dans l'armure d'une certitude inattaquable(1).

(1). L'œuvre considérable du Dr Boissarie, qui forme le recueil le plus sûr et le plus documenté des guérisons de Lourdes, se compose principalement de cinq ouvrages: *Histoire médicale de Lourdes*. Lecoffre, 1891.—*Lourdes depuis 1858*. Sannard, 1893.—*Boissarie-Zola*, conférence du Luxembourg, 1891.—*Les grandes guérisons de Lourdes*. Téqui, 1900.—*L'oeuvre de Lourdes*. Téqui, 1907-1908-1909.—Tous ces volumes, ornés de nombreuses photogravures, se trouvent dans tous les magasins de Lourdes et spécialement à la librairie de l'Œuvre, près de la Grotte. En outre, des fascicules, actuellement sous presse et contenant les principales guérisons mises à jour, doivent paraitre chaque année, à partir de 1910.

LES TRIOMPHATEURS

Nous n'avons ici ni le temps, ni la place d'exposer, même en raccourci, l'énumération infinie des malades que la main toute-puissante de la Vierge a délivrés de leurs maux. Bien des volumes furent écrits pour conter, sous toutes les formes, les guérisons dont chaque année voit s'étendre le nombre et sont comme le sceau de la divinité apposé sur les livres d'or des pèlerinages.

Commencées dès les premières apparitions, à cette fontaine naissante qui allait bientôt jaillir en torrent, et rouler la vie dans son flot, elles se sont poursuivies, plus nombreuses, avec les manifestations plus éclatantes, innombrables désormais, affermissant la foi des croyants, exaspérant la haine, conquérantes définitives et victorieuses.

Une admirable solennité du cinquantenaire a réuni, en 1908, une phalange imposante de ces héros de la Vierge.

En tête du cortège, marchait Justin Bouhohort, l'enfant que l'on disait mort et qui fut plongé par sa mère désespérée, dans la vasque d'eau trouble, d'où il sortit vivant et guéri. A sa suite, d'autres miraculés parmi lesquels Gargam, "l'écrasé du chemin de fer dont les arrêts de justice ont authentifié, en même temps que le désastre, la résurrection...

"Mme François, la cancéreuse, à qui les médecins voulaient à toute force couper le bras et dont les yeux avaient subi dix-sept opérations chirurgicales...

"Marie Lebranchu, celle qui crachait ses poumons et dont le mal disparut instantanément en 1892, celle dont Zola présent dut reconnaître la parfaite guérison, ce qui ne l'empêchait pas, ensuite, de la faire mourir de son mal dans le roman où il l'appelle: la Grivotte.

"Puis François Le Creurer, un Breton de trente-six ans, à qui Marie a rendu la vue, et Yvonne Corlieu, dont les médecins avaient dit qu'elle ne marcherait jamais et dont les membres furent redressés dans la piscine.

"Marie Martineau, radicalement délivrée après vingt-sept ans de cri-

La vie dans le Nord

Lettre d'un Sauvage

LES LOIS PROVINCIALES

Chers lecteurs,

Dans ma dernière lettre, je vous ai montré, comment le gouvernement fédéral manquant à ses promesses, veut nous imposer des règlements de pêche qui nous rendent la vie impossible. Mais, il n'y a pas que le gouvernement fédéral; il y a aussi le gouvernement provincial, qui vient à la rescousse, avec ses soi-disant "Game laws."

D'abord, nous n'acceptons pas ce nom-là. Nous ne connaissons pas du tout ce que c'est qu'une "Game", quand il s'agit de chasse. C'est comme si l'on voulait imposer des lois sur le travail de la ferme, en les appelant "Sport laws". Les fermiers auraient vite dit au gouvernement, de mettre des lois sur les sports, s'il le veut; mais de ne pas confondre leur travail avec un amusement. Et ils auraient amplement raison. Ainsi avons-nous raison de protester, lorsqu'on vient assimiler notre manière de chasser à une "Game". Qu'on impose des lois aux gameleurs, rien de mieux; mais, qu'on nous laisse en dehors de ces lois: car nous, nous ne chassons pas pour la "game", mais bien pour gagner notre vie, et celle de nos familles.

Ici, d'ailleurs, nous avons encore à rappeler la promesse qui nous a été faite par la commission gouvernementale de 1906: "Après, comme avant, vous pourrez continuer à pêcher et à chasser librement". Et je fais, de nouveau, appel au témoignage des gens qui ont accompagné la dite commission dans le cours de ses opérations. Quelques-uns, non seulement sont à même de se faire écouter des autorités de Régina, mais font partie du gouvernement provincial. Ceux-là, savent parfaitement, qui, si cette promesse ne nous avait pas été faite, nous n'aurions accepté ni traité, ni scripts. Alors, pourquoi ne veulent-ils pas en tenir compte, et s'obstinent-ils à nous imposer des lois de famine et de mort ?

A part cette promesse de 1906, qui est notre charte constitutionnelle à nous, il faut que les gouvernants de Régina se fassent à cette idée, qu'il y a dans la province, deux parties, qui diffèrent l'une de l'autre, comme le jour et la nuit. Dès lors, un gouvernement sensé ne doit pas essayer de leur appliquer les mêmes lois. Sans cela, ses lois ne seront jamais *ad rem* ; mais seront une cause de trouble et de désordre, soit dans une partie, soit dans l'autre, et souvent dans les deux. Quand donc le gouvernement voudra faire des lois pour la partie sud de la province, qu'il étudie bien les conditions et les besoins de la partie sud, et qu'il fasse sa loi en conséquence; mais, en ayant soin de spécifier, que cette loi ne s'applique pas à la partie Nord, au delà du 54e. S'il veut faire des lois pour la partie Nord de la province, il lui est bien difficile de le faire d'une manière pertinente, vu qu'il ne connait rien des conditions de cette partie du pays. Il y a bien deux semblants de députés, l'un pour le Nord-Ouest, et l'autre pour le Nord-Est de la province. Mais, ils n'en connaissent pas plus que le reste de la bande. Pour ne parler que de la partie Nord-Ouest, improprement appelée division d'Athabaska (ce qui prouve que le gouvernement ne sait même pas où elle est située), son député n'a pas l'air de s'en occuper plus que s'il s'agissait d'une contrée de l'Afrique Centrale. Ainsi en est-il, d'ailleurs, des députés au fédéral. Mais, pour parler dignement de notre représentation, au provincial et au fédéral, il me faudrait tout un long article, qui pourrait s'intituler : Histoire d'une circonscription électorale dans le nord de la Saskatchewan. On pourrait y raconter des choses intéressantes. Mais, pour le moment passons.

Donc, puisque, ni le gouvernement, ni nos soi-disant représentants, ne connaissent rien aux choses du Nord; et que, ces derniers n'ont pas l'air de s'y intéresser du tout; je vais tâcher d'éclairer un peu leur lanterne. Naturellement, je vais laisser bien des points obscurs. Pour traiter la question dans toute son ampleur, ce n'est pas un article, mais un volume complet qu'il faudrait. Si le gouvernement désire être plus complètement éclairé, je suis d'ailleurs à sa disposition, pour lui fournir de plus amples informations.

D'abord, pour ce qui regarde la chasse aux canards, je comprends la sagesse des lois de la Saskatchewan, pour la partie sud de la province, où la population est nombreuse, et les lacs en petits nombre et généralement de peu d'étendue. Mais, par ici, avec notre population si peu dense, et nos innombrables lacs, rivières et marais: pour un lac où l'on chasse les canards, il y en a des centaines et des centaines, où on ne les a jamais chassés, et où il est impossible de les chasser, à cause des marais infranchissable qui les entourent. Aussi, la quantité de canards que l'on tue comparée au total, n'est qu'une goutte d'eau dans la masse de l'Océan. Ce n'est pas ici que les canards se font massacrer ; c'est dans les Etats-Unis, où ils se retirent pendant l'hiver. Des lois prohibitives d'aucune sorte, n'ont donc d'autre raison d'être, que le plaisir d'ennuyer une population, déjà assez misérable, sans cela.

Quant à la défense de prendre des œufs, c'est une brimade inutile partout. Cette loi se fonde sur cette idée bizare des savants ignorants, que la poule domestique est le seul oiseau qui puisse pondre plus d'une fois par année. Je ne comprends vraiment pas, comment cette idée grotesque a pu se répandre si généralement, parmi les savants. Laissez une poule pondre sans lui enlever ses œufs, quand elle en aura pondu une douzaine, elle va couver, élever ses petits, et ne pondra plus de la saison. Mais, si vous lui enlevez ses œufs à mesure qu'elle les dépose, elle pondra pendant presque tout l'été. Ainsi en est-il de tous les oiseaux. Si on ne les dérange pas, ils font un certain nombre d'œufs, et couvent. Mais, si on les leur enlèvent, ils font tout simplement un autre nid et d'autres œufs; et recommencent, autant de fois qu'on leur enlève leurs œufs. Pourquoi trouve-t-on souvent, au mois d'août, des petits canards qui viennent d'éclore? Parceque les loups, les renards ou les lynxs, ont mangé les premiers œufs, et que la cane a dû recommencer sa ponte deux ou trois fois. Par ici, dans certains lacs, nous faisons pondre les poules d'eau et les mauves de différentes espèces, pendant tout le mois de juin et souvent, jusqu'à la mi-juillet. Elles ne s'en portent pas plus mal, ni leurs petits, non plus. Donc, cette loi n'étant qu'une brimade inutile, pour les enfants et les grandes personnes, il faut la rayer du Code.

Pour ce qui regarde les gros animaux, il faut nécessairemnt, que nous puissions les chasser librement toute l'année: car, nous avons besoin de manger toute l'année. Le poisson fait, sans doute, le fond de notre nourriture. en temps ordinaire; mais, il arrive ainsi bien souvent, que nous n'en avons pas. Et puis, tous les jours de la semaine ne s'appellent pas vendredi.

Le temps, pendant lequel le gouvernement permet la chasse au caribou et à l'orignal (mois de décembre), est d'ailleurs, la saison la moins favorable pour cette chasse: c'est à peu près, la seule saison de l'année où nous ne les chassons presque pas. Dans la loi, on dit que chaque chasseur ne devra pas tuer plus de deux animaux de chaque espèce, et ces deux devront être des mâles. D'abord, celui qui, le premier, a eu l'idée de cette disposition, devrait être condamné à manger, pendant toute sa vie, du *steak* de mâle d'orignal, tué au mois de décembre. Quand il aurait usé tout son ratelier à essayer de mastiquer ces pièces de parchemin, peut-être, l'idée lui viendrait-elle, que le mois de décembre, n'est pas la meilleure saison pour faire provision de cette sorte de viande.

UN SAUVAGE.

Pour le triomphe de la cause franco-catholique

M. l'abbé Heroé Trudel, des Trois-Rivières, Q., écrit un intéressant commentaire de l'article de M. l'abbé L. A. Groulx, que nous avons publié la semaine dernière, sous le titre: *"Pour notre foi et notre langue—Une neuvième croisade."*

"M. l'abbé L. A. Groulx, dit-il, s'est ému aux accents de la voix attendrissante de l'âme canadienne-française opprimée en Ontario, il jette une note d'espérance, et indique le suprême moyen de salut, l'Eucharistie sainte au cœur de tous les petits enfants d'Ontario.

"Bravo! Voilà qui est opposer aux grands maux les grands remèdes ! "Quand tout parait désespéré, dit le Vén. P. Passerat, c'est le moment de s'écrier. Il y a un Dieu dans le ciel !" J'ajoute: un Dieu qui mène les hommes, même les fougueux fils d'Orange, et ce Dieu est à notre disposition, dans l'Eucharistie, c'est pourquoi j'estime le moyen de salut préconisé par M. Groulx tout à fait opportun."

Et l'auteur de l'article ajoute en terminant :

"M. l'abbé Groulx exprime l'espoir que l'Acadie et même Québec suivront l'exemple donné par l'Ontario.

"S'il m'était permis de préciser un peu, je soumettrais ceci: Nous aurons bientôt la fête nationale. A cette occasion, pourquoi nos longues théories d'enfants, au cours d'une messe solennelle, ne défileraient-elles pas devant la table sainte et ne communieraient-elles pas pour demander le triomphe des petits compatriotes de là-bas ?

"L'an passé,par le sou de la Pensée française, nous donnions le pain qui sustente le corps; offrons cette année le pain immatériel qui centuple les forces morales et enfante les héros."

———:o:———

ST. LOUIS, Sask.

Nous recevons de St. Louis la correspondance suivante au sujet de la nouvelle gare :

—Je l'aurai ?

—Tu ne l'auras pas ?

Tel est le sempiternel refrain que nous entendions chanter ici depuis tantôt deux ans au sujet de l'emplacement de la station du chemin de fer qui passe dans notre localité.

Nous la voulons ici, disent les gens de St. Louis. Jamais, ripostent ceux de Garrison en grinçant des dents, alors que la section 17 se drapant dans sa suffisance annonce "Urbi et orbi" que déjà elle escompte une grande gare à coupoles et panneaux vitrés. Rien que cela ? et allons-y donc? Décidément il y a dans le monde des gens qui ont de l'estomac. Et bien cette rivalité heureusement va prendre fin car il est désormais acquis que la station sera établie sur la section 12 c'est-à-dire à Garrison. Au demeurant cela n'a rien de bien surprenant car pour tout homme qui n'a pas de parti pris il est de toute évidence que ce site l'emporte de beaucoup en beauté sur ses rivaux non pas seulement pour une station mais surtout pour l'emplacement d'un village prospère voir même d'une petite ville. Sans doute la décision de la Compagnie va faire verser des pleurs au Nord et proclamer des convulsions au Sud, mais je reste convaincu qu'après le premier moment de mauvaise humeur passé, tout l'élément français se fera un plaisir de reconnaître que pour nos intérêts il est de beaucoup préférable d'avoir au milieu de nous une place qui en soit une que d'en avoir trois qui ne peuvent rien être. D'ailleurs le mouvement est donné. Dans huit jours les lots de Garrison seront sur le marché M. Ernest Boucher en est l'agent local, un élévateur est déjà construit, un autre va suivre. M. Héteau de Domrémy va y établir un magasin général très important sans compter l'hôtel qui est déjà fini. Donc, compatriotes français à l'œuvre !

ses affreuses d'hystérie épileptique et qui, depuis, donne sa vie aux malades atteints du même mal;

"Louise Vergnac, dont un pied avait été amputé et à qui les médecins voulaient enlever l'autre, disant que sans cela elle mourrait.

"Voici un humble Capucin, le P. Salvator, mourant d'une péritonite tuberculeuse à son entrée dans la piscine et en sortant sauf, sans conserver la moindre trace de son mal; et une religieuse de Saint-François, garde-malade, pouvant à peine se mouvoir depuis douze ans, instantanément guérie à la piscine, mais se refusant à laisser en *ex-voto* à la Grotte son appareil devenu inutile, parce que son vœu de pauvreté l'obligeait de le remporter à sa supérieure. J'imagine que la Sainte Vierge, bonne Mère, dut affectueusement sourire de cette fidélité à la règle, et l'appareil est revenu à la Grotte.

"Je ne puis les citer tous, mais combien impressionnante cette théorie d'hommes, de femmes, d'enfants, portant au front le signe lumineux du miracle et acclamant celle qui usa envers eux d'une telle miséricorde!

"Quel *Magnificat* sort, à cette vue, de tous les cœurs, et si les larmes aussi sont des prières, combien il en a été versé d'éloquentes, en entendant chacun d'eux reprendre à son tour, pour lui-même, la parole de l'aveugle-né: "J'étais mourant, je me suis baigné, je suis guéri !" (1).

FIGURES DE GRANDS MIRACULÉS

Parmi l'infinie variété des maux guéris, dans le silence recueilli des piscines, ou bien au milieu des acclamations du Saint-Sacrement, et même, loin de Lourdes, devant l'image de la Vierge de Massabielle, il en est qui sollicitent plus spécialement l'attention.

Répondant à la théorie, vainement exploitée, des spécialistes de maladies nerveuses qui attribuent les guérisons inexplicables à la suggestion, le Dr. Boissarie écrivait : "On ne suggestionne pas une plaie."

Les plaies subitement cicatrisées; les ulcères desséchés soudain; les fistules tuberculeuses fermées en moins d'une heure, se comptent par centaines, dans la liste des cas scientifiquement constatés.

Mlle *Léonie Lévêque,* atteinte de *sinusite frontale* double, les arcades sourcilières rongées jusqu'à laisser à découvert la substance cérébrale, était arrivée mourante. Après des années de martyre et le supplice de sept opérations, au cours desquelles les chirurgiens lui enlevèrent, chaque fois, une partie du front, elle s'était décidée —incurable et délaissée des médecins—à venir à Lourdes. Elle s'y trouva le 16 juillet 1908, lors des glorieuses solennités commémoratives de la dernière apparition de la Vierge à Bernadette.

Dans le certificat qu'elle remit à M. Boissarie, son docteur la déclarait atteinte de "sinusite frontale double", c'est-à-dire, la carie profonde et impossible à guérir, des parties résistantes qui se trouvent à la base du nez et protègent les orbites. Malgré six bandes de flanelle, qu'un flot de pus transperçait, une odeur insupportable se répandait autour d'elle, soulevant les plus solides estomacs.

"Aucune intervention ne me semble possible à tenter actuellement, en raison de l'état local et de la santé générale très affaiblie," déclarait le docteur Chevallier, du Mans, neuf jours auparavant.

A la procession, vers deux heures, les douleurs augmentèrent encore. "Le Saint-Sacrement passe et s'arrête devant ma voiture, raconte la malade; de brûlantes larmes coulaient sur mes joues. Je pouvais seulement articuler: "Mon Dieu! Mon Dieu!" Il passa et, hélas ! je n'étais pas guérie. Bien plus, je souffrais tant que je me demandais avec angoisse si la mort n'allait pas venir."

Ce jour-là, on célébrait la messe à six heures du soir. Les malades ne devaient pas y assister. Résignée, elle rentra chez elle et s'installa dans le petit jardin. "Les linges étaient traversés; le pus coulait non seulement par le drain, mais pardessus et dessous... Je souffrais de plus en plus; les douleurs étaient lancinantes; je ne savais plus comment me mettre..."

Soudain, à six heures, elle se sent envahie d'une joie délicieuse; ses souffrances avaient cessé instantanément. Elle pensa: "Je suis guérie !" Elle se touchait le front le frappait violemment; aucune douleur, ni même un ébranlement nerveux.

Elle court au devant de l'amie qui l'avait accompagnée, et lui dit qu'elle veut aller à la Grotte et qu'elle est guérie. Sa compagne s'y opposa. La ville flambait de splendides illuminations. Mais rien de ce qu'elle voyait autour d'elle n'était comparable au ravissement qui la possédait. Elle se coucha, n'osant défaire son pansement, se refusant à croire à un si étonnant prodige.

Au milieu de la nuit, elle se leva, ôta son bandeau; le côté droit du front était entièrement cicatrisé. Le lendemain matin le côté gauche suintait encore un peu de sang noirâtre, mais il n'y avait plus de pus. A cinq heures, elle voulut refaire son pansement. Il n'y avait plus de trace de plaie; tout s'était refermé. La guérison était définitive, absolue.

On se demande si jamais l'action du surnaturel fut plus visible et plus palpitante: cette plaie béante fermée dans un instant, la chair reformée, la paroi osseuse subitement reconstituée. Quelques jours après, le Dr Fazeuil, spécialiste de Paris, déclarait: *"En admettant que votre mal fût guérissable et que l'opération ait pu réussir, il eût fallu plusieurs années pour que votre front soit en l'état où il se trouve actuellement".*

Nous avons causé longuement avec Mlle Lévêque. Elle porte une large et profonde cicatrice qui forme, entre les arcades sourcilières, une cavité très apparente et pour jamais ineffaçable. En la montrant à ceux qui la regardent et s'en épouvantent, il semble qu'elle veuille exposer aux yeux qui cherchent l'empreinte divine, ce stigmate glorieux—marque suprême dont le doigt de Dieu l'a pour toujours consacrée.

(A suivre)

(1) *La Croix,* citée par Louis Guérin dans son excellent volume : *Le pèlerinage national de 1908. Récits et Souvenirs.* Maison de la Bonne Presse, Paris.

Chronique Locale

—A l'occasion du Congrès plusieurs Franco-Canadiens se proposent de pavoiser leur résidence de drapeaux et de mettre quelques décorations qui leur donneront un joli air de fête. Ce sera une excellente initiative patriotique qui fera honneur à la population franco canadienne de Prince-Albert.

—Les mines d'or du Lac Castor continuent à captiver l'attention. Des représentants de capitalistes de l'Est et des Etats-Unis partiront bientôt pour l'exploitation de ces champs aurifères. Le plus grand enthousiasme règne dans la ville et tout le district.

—Après la fièvre de l'or, la fièvre de l'huile sévit dans notre ville. A peine la nouvelle qu'un puits d'huile a été découvert à Mount Nébo, à 15 milles au Nord d'ici, fut-elle parvenue, que les bureaux des Terres de la Couronne furent envahis, et plus d'une centaine de certificats furent remplis.

—Herbert Hutt, ex-trésorier de la ville, qui a trompé la confiance des citoyens en s'appropriant la somme de $3,000 pour fins de spéculations personnelles, a été condamné à six mois de prison... seulement.

—Les Artisans Canadiens-Français de Prince-Albert ont tenu leur assemblée régulière lundi dernier, le 1er juin. L'installation des officiers nouvellement élus, fut l'évènement important de la réunion. Une quinzaine de membres étaient présents. Il fut décidé d'avoir une assemblée au premier lundi de chaque mois.

—M. l'abbé A. Louison, curé de Vonda était de passage à l'évêché lundi, M. l'abbé Louison et M. l'abbé Claveloux partiront dans une quinzaine de jours pour assister au Congrès Eucharistique de Lourdes.

—Le gouvernement fédéral dans les estimés supplémentaires. a voté la somme de $250.000 pour l'exploitation des Chutes Lacolle, et les améliorations de la Rivière Saskatchewan.

L'ACADEMIE DE NOTRE-DAME DE SION DE PRINCE-ALBERT

LE PROGRAMME BILINGUE ADOPTÉ PAR CETTE INSTITUTION EST VIVEMENT APPRÉCIÉ.—BRILLANTE SÉANCE DE FIN D'ANNÉE.—PRIX OFFERTS PAR MGR L'ÉVÊQUE ET PAR LE COMITÉ PERMANENT DE LA LANGUE FRANÇAISE.

En anticipation de la fin des classes qui n'aura lieu que dans un mois, l'Académie de Notre-Dame de Sion de Prince-Albert, a donné, jeudi dernier, le 28 mai, une magnifique séance de fin d'année, au milieu d'une nombreuse et sympathique assistance.

S. G. Mgr l'Evêque se fit un plaisir d'y assister. Plusieurs invités d'honneur accompagnaient sa Grandeur, notamment: le R. P. Nusson, O. M. I., de l'école industrielle du Lac la Selle, Alta., le R. P. Auclair, le nouveau aumônier de l'institution, les RR. PP. McCaffrey, Dagenais, et M. l'abbé Perquis, ancien chapelain et M. l'abbé Dubois, d'Arborfield.

Il convient de féliciter les Révérendes Dames de Sion d'avoir mis au programme exécuté avec art et délicatesse, une si agréable variété, et surtout de n'avoir point négligé la part du fransais. Sur ce dernier point, elles ont reçu un haut encouragement de la part du Comité Permanent de la Langue Française de Québec, qui, sur la demande du R. P. Auclair, et par l'entremise de M. Amédée Denault. a envoyé deux magnifiques prix pour récompenser l'étude du français. C'est pour la première fois, remarquons le, qu'un prix si important se donne dans l'Ouest.

Le français est enseigné à toutes les élèves, anglaises ou françaises, à l'Académie de Sion. Cette institution d'abord anglaise, devient graduellement de plus en plus bilingue, et est appelée par le fait même à faire face aux nécessités présentes de la population anglaise et française du diocèse.

La distribution des prix et médailles donna lieu à d'unanimes applaudissements, surtout à l'occasion du prix d'Instruction Religieuse généreusement offert par S. G. Mgr Pascal, et du prix français donné par M. A. Denault, de Québec, au nom du Comité Permanent de Langue française et qui fut décernée à une élève anglaise.

L'adresse de bienvenue et le discours d'adieu, donnés par deux élèves finissantes furent très bien rendus et vivement appréciés.

Le programme terminé, S. G. Mgr l'évêque prend la parole.

Discours de S. G. Mgr Pascal O. M. I.

Il adresse quelques mots en anglais d'abord, pour remercier les élèves de leur joli programme ; mais, comme il n'a pas l'intention de parler en anglais, il se repose de ce soin sur le R. P. McCaffrey, et les deux autres orateurs, qui parleront après lui. Puis il continue en français.

"Mes biens chers enfants, c'est un plaisir pour moi de venir entendre votre concert, constater vos progrès et applaudir vos succès. Ce m'est un doux plaisir aussi de voir avec quelle facilité, vous parlez le français, comme des petites françaises de Paris. Je vous félicite de vos succès. La langue française ! quelle belle langue ! quel charme dans ses mots ! quel clarté dans ses expressions ! La grande société européenne, la haute diplomatie s'honorent de parler le français: lui seul a droit de cité dans leurs délibérations, parce que c'est la langue qui exprime le mieux la pensée dans toutes ses nuances.

"La langue française ! elle est parlée au paradis, j'en suis convaincu: car la Ste Vierge, chaque fois qu'elle est apparue sur la terre a parlé en français: je ne veux pas dire qu'on ne parle que le français là-haut; mais je suis sûr qu'au paradis on pourra parler français et être parfaitement compris. (Rires et vifs applaudissements.)

Sa Grandeur fait ici l'éloge des Dames de Sion, pour l'éducation soignée qu'elles donnent à leurs élèves, et rappelle à tous les succès qu'elles remportent en Europe: Monseigneur regrette que leur œuvre ne soit pas assez appréciée, encouragée à Prince-Albert.

"A quoi attribuer dit-il ce manque d'encouragement ? A la pauvreté. Les parents n'ont peut-être pas les moyens d'envoyer leurs enfants au pensionnat ? je crois que l'on ne comprend pas assez la haute et parfaite éducation qui se donne ici."

"Il y a vingt ans, nous avons eu les Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus, après quelques mois, elles ont quitté, parce qu'elle n'avaient pas d'élèves.

"Quelques années plus tard, j'ai obtenu les Dames de Sion, à mon grand plaisir car je connaissais les succès de leur méthode d'enseignement, mes diocésains semblaient tous les désirer, et vraiment je croyais qu'il aurait fallu agrandir le couvent... peut-être.

"Eh bien ! faisons tous un effort, que chacune des élèves présentes, ramène après les vacances une nouvelle élève et ce sera un grand succès.

"Et pourquoi ne pas encourager une éducation aussi parfaite. Voyez le résultat de cette séance : c'est un magnifique succès et vous l'avez gouté comme moi.

"Au nom de tous, je remercie les Révérendes Mères qui forment si bien nos enfants. Cette séance est le fruit de leurs travaux, je les félicite ! J'ai offert un prix d'instruction religieuse, et je le ferai encore les années prochaines, car je dois, comme évêque, encourager la prière, la formation religieuse, l'éducation chrétienne.

"Merci de vos succès qui font honneur à tous."

De vifs applaudissements témoignèrent de la sympathie de l'auditoire pour les paroles si bien senties et si encourageantes du dévoué Pasteur, envers une institution qui lui tient si à cœur. L'Académie de Sion, par ses succès reconnus, mérite tous les meilleurs encouragements. Volontiers nous formulons le vœu que l'an prochain, un grand nombre accourre de toutes les parties du diocèse et que Prince-Albert conserve cette digne et bienfaisante institution.

Les Dames de Sion remportent de si beaux succès à leur Académie que toute la population de Prince-Albert les verrait avec plaisir prendre charge de l'Ecole Catholique Séparée et accomplir leur œuvre de bien pour le plus grand progrès de nos enfants.

Espérons que ce vœu deviendra bientôt une réalité.

Les discours qui suivirent confirmèrent en une autre langue les bienveillantes paroles de Mgr Pascal.

Le R. P. McCaffrey, O. M. I.

Le R. P. McCaffrey, O.M.I., invité à adresser la parole le fit avec aisance. C'est un grand honneur pour lui de remercier l'Académie de Sion de cette séance de fin d'année si bien réussie.

M. J. B. Kernaghan

M. J. B. Kernaghan, est un ancien du pays puisqu'il réside ici depuis 1888. Quoique appartenant à la religion protestante, sa largeur de vue lui fait voir la bonne éducation que les enfants reçoivent dans cet établissement.

En quelques mots, il exprime toute son admiration pour la belle œuvre que poursuit l'institution, on en voit la preuve, dit-il, dans l'excellent programme que leurs élèves viennent d'exécuter; Il termine en souhaitant un succès toujours de plus en plus marqué, à l'Académie de Sion.

M. T. C. Fanset

M. T. C. Fanset, autre protestant anglais, n'a que des éloges à donner pour le moment.

"J'ai deux filles, dit-il, l'une la plus jeune, suit les cours du couvent ici, et l'autre à St. Alban's Collège. Et celle d'ici, au bout de six mois, était aussi avancée que sa sœur qui avait commencé ses études une couple d'années auparavant.

"C'est une preuve tangible de la bonne formation que donne l'Académie de Sion: c'est la direction ferme et sage de l'institution, qui rapporte tous ces beaux fruits de succès."

Le R. P. Auclair, O. M. I.

Invité à l'impromptu par Monseigneur à prendre la parole, le R. P. Auclair, depuis quelque temps l'aumônier du Couvent, s'exécuta de bonne grâce. En termes courtois, il remercie en anglais les orateurs précédents pour les bons mots d'approbation et de félicitation à l'adresse des Religieuses. Il a pu constater que l'éducation qui se donne à l'Académie est certainement l'une des plus parfaites de tout le Canada. Il constate que l'enseignement du français dans cette institution est un avantage apprécié de tous: les élèves sont à même d'être compris partout puisqu'elles possèdent les deux langues officielles du pays.

Puis parlant en français, il remercie Sa Grandeur pour ses belles paroles à l'éloge de l'institution et pour le magnifique prix accordé.

Le Révérend Père espère que les parents manifesteront leur sympathie envers le Couvent par une action pratique, en envoyant leurs enfants à cette institution, qui possède tous les avantages pour les perfectionner dans la connaissance des deux langues, si nécessaires dans ce pays.

* * *

Il se dégage de cette séance et de ces discours, une favorable impression à l'égard des Dames de Sion qui poursuivent dans le silence et le dévouement, un travail si fécond en bienfaisants résultats. L'Académie mérite de vivre parmi nous ses nombreux états de service nous en font un devoir.

AUX CONGRESSISTES

Pour profiter de la réduction sur les chemins de fer à l'occasion du Congrès, n'oubliez pas d'exiger "un reçu" du chef de gare en achetant votre billet. Les chefs de gare sont obligés de vous remettre ce reçu sur votre demande, et cette formalité est essentielle pour le contrôle des billets et pour obtenir la réduction désirée.

A ceux qui se proposent d'assister au Congrès

Quinze jours à peine nous séparent de la date d'ouverture du Congrès.

Le Comité d'organisation a travaillé ferme depuis un mois à préparer la grande assemblée nationale et il espère que tous ceux qui ont pris la décision de venir assister au Congrès voudront bien lui faciliter la tâche des derniers préparatifs en lui envoyant aussitôt leur nom et adresse. Il suffira à cet effet de remplir la formule en blanc que l'on trouvera ci-dessous et l'adresser au *"Patriote de l'Ouest"*, bureau central du comité d'organisation :

POUR LE CONGRES

Prière de bien vouloir inscrire votre nom et adresse et de faire parvenir aussitôt ce coupon au :

"PATRIOTE DE L'OUEST",
Prince-Albert, Sask.

Monsieur..................................
Madame....................................
Adresse...................................

sera ou seront présents au Congrès de l'A. C. F. C., à Prince-Albert, les 16-17-18 juin.